

méTROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

AGENDA 21 CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

P
04
DOSSIER



Développement durable
Equilibre →

← Innovation
Solidarité

→ Attractivité
Biodiversité

LA LIGNE 1 TRACE SA VOIE



P
24

LA MAISON
DES GRANDS TRAV



P
30

CULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE...



P
16

P
24

P
32

AGENDA 21 CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN DOSSIER

En approuvant à l'unanimité le premier programme d'actions de l'Agenda 21, le Conseil Communautaire a engagé Nîmes Métropole dans un projet territorial durable, opérationnel, transversal et partagé. L'Agglo a souhaité mobiliser tous les acteurs de son territoire ; ce processus participatif a permis de faire émerger de nombreuses idées, concrétisées aujourd'hui au travers de fiches actions opérationnelles.



E
R
A
M
O
S

ÉDITORIAL

- Créer un avenir responsable

P
03

DOSSIER MÉTRO

- Agenda 21 construire le territoire de demain
- Une concertation innovante
- Un nouvel élan communautaire
- Dans les coulisses du CDD
- Citoyens et acteurs
- Saint-Chaptes fait sa lumière
- L'Agglomération nîmoise à l'horizon 2030
- Un observatoire pour la biodiversité de Nîmes Métropole
- Gecko : le très haut débit accessible partout
- Des éco-quartiers sur le territoire communautaire
- Dématérialisation : l'administration exemplaire

P
04

ÉCONOMIE

- Pépinière d'entreprises à Valdegour : un nid pour les jeunes entreprises
- Le recrutement par simulation original et efficace
- Les emplois de service en progression
- Le promoteur Fulton investit sur l'Actiparc de Bouillargues
- Le Cluster énergies renouvelables se renforce

P
16

HABITAT

- Nîmes Métropole lutte contre l'habitat insalubre

P
22

TRANSPORTS

- La ligne 1 trace sa voie
- La ligne 2 sur les rails
- Tango dans le tempo du TCSP
- Les entreprises en mouvement

P
24

L'AGGLOAVANCE

- L'information au cœur des chantiers

P
30

TOURISME

- Laissez-vous conter Nîmes

P
32

EAU ASSAINISSEMENT

- La qualité de l'eau sous surveillance
- L'eau brute : est-elle l'avenir de l'eau potable ?

P
35

MÉTROFOCUS

- Un été rythmé par les concours taurins
- Jazz pour tous, au rythme de l'Agglo
- Tous en piste à Sainte-Anastase

P
37

PORTRAIT DE COMMUNE

- Manduel en quête d'excellence

P
40

MÉTRO SORTIES

- Agenda des manifestations des communes

P
42



Créer un avenir responsable

Le développement durable est l'un des grands chantiers initié par Nîmes Métropole depuis sa création. Dans cette édition, vous allez comprendre l'importance de la démarche participative et transversale que nous avons choisie de suivre pour l'élaboration de l'Agenda 21, document de référence, qui doit permettre d'inscrire le territoire dans une logique d'exemplarité environnementale.

C'est, en effet, pour préserver notre cadre de vie, si appréciable, que nous avons voulu définir une stratégie globale partagée et cohérente applicable par les différents acteurs économiques et sociaux de nos 27 communes. Celle-ci a d'ailleurs été élaborée en lien étroit avec le Conseil de Développement Durable composé de représentants de la société civile.

Des actions volontaristes sont d'ores et déjà mises en œuvre, portées notamment par les communes de l'Agglo, comme en témoigne dans ce numéro, les initiatives de Saint-Chaptes.

Ainsi, l'Agenda 21 atteste de notre ambition pour Nîmes Métropole, dans laquelle le dynamisme économique s'accompagnera d'un renforcement de la cohésion sociale et d'une préservation de notre patrimoine environnemental.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre volonté de créer un réseau de transports en commun performant et résolument moderne. Cette nouvelle édition de *Métropole* fait d'ailleurs un zoom sur l'aménagement des deux futures lignes de TCSP. La première, dont les travaux démarrent en janvier et qui sera mise en service au milieu de l'année 2012. La seconde, en cours d'étude, qui devrait relier l'est à l'ouest de Nîmes Métropole à l'horizon 2017.

Je souhaite une bonne lecture à chacune et à chacun d'entre vous et, avec un peu d'avance, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Paul Fournier

Sénateur du Gard

Président de Nîmes Métropole

Maire de Nîmes

AGENDA 21 CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

LE PREMIER PROGRAMME D' ACTIONS DE L'AGENDA 21 A ÉTÉ APPROUVÉ PAR NÎMES MÉTROPOLE EN OCTOBRE DERNIER. APRÈS AVOIR ÉTABLI UN DIAGNOSTIC ET DÉFINI LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, PLACE À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DES ACTIONS OPÉRATIONNELLES. RETOUR SUR UN PROJET AMBITIEUX.



LE SAVIEZ-VOUS ?

AGENDA 21 SIGNIFIE LITTÉRALEMENT « CE QU'IL FAUT FAIRE POUR LE XXI^e SIÈCLE ». CE PLAN D' ACTIONS A ÉTÉ ADOPTÉ PAR PRÈS DE 180 ÉTATS, LORS DU SOMMET DE LA TERRE À RIO, EN 1992. À CETTE OCCASION, LE RÔLE ESSENTIEL DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE A ÉTÉ MIS EN AVANT. AUJOURD'HUI, ON RECENSE ENVIRON 600 AGENDAS 21 LOCAUX EN FRANCE, ÉLABORÉS À L'ÉCHELLE COMMUNALE, INTERCOMMUNALE, DÉPARTEMENTALE OU RÉGIONALE.



Répondre aux besoins actuels tout en préservant ceux des générations futures, tel est l'enjeu du développement durable. L'Agenda 21 constitue ainsi une réponse locale aux défis planétaires que sont l'anticipation des changements climatiques, la protection de la biodiversité, le développement de l'attractivité économique, le renforcement du lien social ou encore la maîtrise des ressources naturelles. Projet territorial d'envergure, l'Agenda 21 de Nîmes Métropole se veut durable, opérationnel, transversal et partagé.

L'Agenda 21 préfigure le projet d'Agglomération où le développement durable sera présent dans l'ensemble des programmes engagés. Projet territorial, il dépasse les champs de compétences de Nîmes Métropole. Son élaboration participative, à tous les stades de la démarche, entre les services de Nîmes Métropole, les communes et la société civile, représentée par le Conseil de Développement Durable, assure son succès. Sans oublier la stratégie d'amélioration continue, indispensable pour évaluer et faire évoluer les actions entreprises.



DES ATELIERS ACTIFS PENDANT DE LONGS MOIS



LA CONSTRUCTION DE L'AGENDA 21

- DÉCEMBRE 2007 : DÉLIBÉRATION DÉCIDANT DE LANCER UN AGENDA 21
- MARS 2009 : CRÉATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- SEPTEMBRE 2009 : VALIDATION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ
- DÉCEMBRE 2009 : VALIDATION DES AXES STRATÉGIQUES ET DES ORIENTATIONS PRIORITAIRES
- 11 MARS 2010 : FORUM DES ACTIONS
- 4 OCTOBRE 2010 : ADOPTION EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PREMIER PLAN D'ACTIONS, PROGRAMMÉ POUR CINQ ANS

UNE CONCERTATION INNOVANTE

Pour élaborer son Agenda 21, Nîmes Métropole a souhaité mobiliser tous les acteurs de son territoire : les services techniques de la Communauté d'Agglomération, l'ensemble des communes ainsi que les membres de la société civile, représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs, rassemblés au sein du Conseil de Développement Durable (CDD). Ils sont ainsi intervenus au cours de séances plénières ou d'ateliers, à tous les niveaux de construction de la démarche, du diagnostic au plan d'actions, en passant par la définition des grandes orientations stratégiques.

Ce processus participatif a rempli ses objectifs et a permis de faire émerger de nombreuses idées, tout en mettant en place des relais d'opinion. Les différentes personnes qui ont participé à l'élaboration de l'Agenda 21 constituent ainsi un maillon essentiel dans la diffusion des bonnes pratiques. Àuprès des agents de la Communauté d'Agglomération et des différentes communes, auprès des collaborateurs d'une entreprise ou des bénévoles d'une association, cette démarche originale contribue aux échanges d'expérience et à une large sensibilisation aux enjeux du développement durable.



JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, LORS DE LA FONDATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LES CONTRIBUTEURS DE L'AGENDA 21

- 40 RÉFÉRENTS DES SERVICES DE NÎMES MÉTROPOLE ET DE LA VILLE DE NÎMES
- 50 RÉFÉRENTS ÉLUS ET TECHNIQUES DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION
- 120 MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, RÉPARTIS EN CINQ COLLÈGES CORRESPONDANT AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En associant des représentants de tous horizons, ce sont près de 500 idées qui ont été présentées lors du forum des actions en mars dernier, avant leur étude de faisabilité. Après consultation des différentes instances, c'est au comité de pilotage, regroupant le président de Nîmes Métropole, les maires des communes et le président du CDD, d'apporter une validation politique et financière aux différentes actions proposées. Et la concertation ne s'arrête pas avec l'adoption du premier plan d'actions, la mise en place d'un comité mixte de suivi-évaluation pérennise cette méthode innovante.

UN NOUVEL ÉLAN COMMUNAUTAIRE



AGENDA 21 : 5 AXES STRATÉGIQUES, 17 **ORIENTATIONS** PRIORITAIRES, 110 **ACTIONS** OPÉRATIONNELLES

AXE 1 – VERS NÎMES MÉTROPOLE ÉQUILBRÉE ET MOINS VULNÉRABLE : RÉPONDRE ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES

- Définir un projet global d'aménagement urbain
- Favoriser une offre de déplacements complémentaires et alternatifs à la voiture
- Aménager, construire et réhabiliter durablement
- Établir une politique de production et de sobriété énergétiques

Exemples d'actions : développer un réseau de pistes cyclables, élaborer la charte de construction durable, installer des lampadaires solaires à l'école de Poulx.

AXE 2 – VERS NÎMES MÉTROPOLE INNOVANTE ET BELLE À VIVRE : RÉCONCILIER ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, BIODIVERSITÉ ET CADRE DE VIE

- Favoriser l'innovation environnementale et sociale comme moteur du développement économique
- Cultiver la biodiversité et les atouts locaux clés de la qualité de vie et de l'attractivité
- Réduire à la source et gérer les pollutions et les déchets

Exemples d'actions : créer un club d'entreprises éco-responsables, restaurer le patrimoine pierres sèches de Caveirac, sensibiliser à la qualité de l'air.

AXE 3 – POUR UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE ET CONVIVIALE : RENFORCER LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES ET LE « VIVRE ENSEMBLE »

- Mailler les équipements, les services de proximité et les services à la personne
- Encourager les initiatives créatrices de lien social et d'ouverture culturelle
- Garantir l'accès des entreprises et des habitants à la société de l'information

Exemples d'actions : réaliser les plans d'accessibilité communaux, poursuivre la mise en réseau des bibliothèques, promouvoir le télétravail.

AXE 4 – VERS NÎMES MÉTROPOLE BONNE GESTIONNAIRE : PRÉVOIR LES BESOINS ESSENTIELS DE DEMAIN

- Sécuriser la ressource en eau et promouvoir sa gestion raisonnée
- Promouvoir des filières agricoles de proximité raisonnées et bio
- Favoriser pour tous des logements suffisants et de qualité

Exemples d'actions : améliorer les rendements des réseaux d'eau potable, développer l'agriculture biologique, lutter contre l'insalubrité des logements.





LA RESTITUTION DE LA THERMOGRAPHIE AÉRIENNE EST EN COURS.
DATES ET LIEUX SUR WWW.NÎMES-METROPOLE.FR



LE PROCESSUS ANNUEL D'AMÉLIORATION CONTINUE

- FÉVRIER À JUIN : CONSTRUCTION PARTAGÉE (COLLECTE ET INSTRUCTION DES FICHES-ACTIONS, BILAN, PLANIFICATION DU TRAVAIL, PROPOSITION D'ACTIONS NOUVELLES).
- JUILLET À JANVIER : VALIDATION PARTAGÉE (AVIS SUR LE BILAN ET LES PROPOSITIONS D'ACTIONS NOUVELLES, ARBITRAGE BUDGÉTAIRE, RÉVISION DE L'AGENDA 21).
- SEPTEMBRE : RAPPORT ANNUEL D'ÉVALUATION (BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET PERSPECTIVES DE L'ANNÉE SUIVANTE).

L'AMÉLIORATION CONTINUE

Dès le départ, l'Agenda 21 de Nîmes Métropole a intégré une stratégie d'évaluation, basée sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Garante de son amélioration continue, cette méthode assure la pérennisation du projet et une totale transparence vis-à-vis des différents partenaires. Le but, engager une réelle démarche de progrès.

À présent que le premier plan d'actions a été adopté, l'objectif est de suivre les actions, les évaluer et tirer les enseignements qui permettront de les améliorer ou d'intégrer de nouveaux projets. Les 110 actions opérationnelles sont programmées sur cinq ans. Certaines seront visibles très rapidement, d'autres à mettre en œuvre à plus long terme. L'Agenda 21 n'est pas figé, il s'enrichit au fil du temps, au gré des échanges entre acteurs et thématiques.

Le comité de suivi-évaluation a été mis en place pour dresser le bilan des opérations programmées et envisager de nouvelles actions. Sa composition mixte (neuf élus représentant les commissions permanentes de Nîmes Métropole, cinq référents des communes, cinq rapporteurs du Conseil de Développement Durable, cinq représentants des services de la Communauté d'Agglomération) assure la richesse des débats. Le comité de suivi-évaluation donne au comité de pilotage le résultat de ses bilans et réflexions pour l'aider dans sa prise de décisions.



« L'Agenda 21 de Nîmes Métropole est un projet territorial durable, opérationnel, transversal et partagé. »

AXE 5 – VERS NÎMES MÉTROPOLE EXEMPLAIRE ET PARTENAIRE : S'IMPLIQUER ET MOBILISER POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Développer l'éducation au développement durable pour changer les pratiques
- Organiser les modes de concertation et de participation
- Renforcer les coopérations Nîmes Métropole/communes et les synergies public/privé
- Doter Nîmes Métropole de nouvelles compétences pour un développement plus durable

Exemples d'actions : créer un conseil d'éco-citoyenneté à Manduel, prise de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

DANS LES COULISSES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DOMINIQUE GRANIER, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD ET DE LA SAFER LANGUEDOC-ROUSSILLON (SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL), A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLÉ, JEAN-PAUL FOURNIER, POUR PRÉSIDER LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CDD). RENCONTRE AVEC UN HOMME D'ENGAGEMENT.



DOMINIQUE GRANIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD

Comment avez-vous abordé votre rôle de Président du CDD ?

En tant que coordinateur des travaux, ma mission a été de réunir l'ensemble des acteurs de la société civile qui peuvent faire avancer les choses, en m'appuyant sur les compétences des animateurs-rapporteurs des cinq collèges, dont je souhaite souligner l'engagement. Il a fallu s'imprégner des finalités du développement durable, mobiliser les différents membres, être constructif, recadrer les débats.

De nombreuses propositions ont été faites par le CDD...

Les débats ont été riches et nous avons proposé environ 80 actions. J'ai été à la fois surpris devant le nombre de personnes mobilisées et

la qualité de réflexion des travaux. Nous avons parlé de promotion des circuits courts, de création d'un observatoire de la biodiversité, de maîtrise de l'étalement urbain ou des consommations énergétiques, du développement de l'éco-construction ou des modes de transport alternatifs... Il s'agit de préoccupations citoyennes, pleines de bon sens. Nos maisons ne doivent plus ressembler à celles d'hier, l'agriculture non plus. Il faut voir demain, dans tous les domaines, tout en respectant l'homme, l'économie et l'environnement.

Le CDD a-t-il eu un rôle plus que consultatif dans l'élaboration de l'Agenda 21 de Nîmes Métropole ?

Après avoir accepté le poste de président, j'ai immédiatement dit aux élus que je souhaitais que nos propositions soient réellement prises en considération. Et nous avons été entendus... Il y a eu une bonne coordination entre la collectivité et les citoyens. Je tiens à souligner la confiance qui nous a été accordée et le soutien que nous avons reçu, notamment du Vice-Président de Nîmes Métropole délégué à l'Agenda 21, véritablement passionné par ce projet. À présent, il faut se donner les moyens de mettre en œuvre, de contrôler et de suivre les actions.

En étant désigné président du CDD, pensez-vous que c'est votre indépendance qui a été reconnue ?

Il est vrai que ce qui ressort de ma personnalité, c'est mon indépendance d'esprit. Je suis là pour rassembler des personnes de tous bords, de toutes cultures et de tous territoires. Le CDD est un bon échantillon de la population de l'Agglomération. Et j'ai eu grand plaisir à faire le lien entre la société civile et la collectivité.



LES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LORS DE SON INSTALLATION

CITOYENS ET ACTEURS

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE LA POSTE, PIERRE BILLET A ÉTÉ AU SEIN DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CDD), L'ANIMATEUR-RAPPORTEUR DU COLLÈGE "MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES".



Quelle logique a présidé la réflexion que vous avez menée avec les autres membres de votre collège ?

Que l'on ne peut pas opposer développement économique et développement durable. Nous sommes à une époque charnière. Le développement durable est à considérer comme un outil d'innovation économique. Lorsque les entreprises décident de s'installer sur un territoire, elles ne cherchent plus seulement un terrain mais également des conditions de travail agréables. Il s'agit donc de redynamiser l'Agglomération à partir de ses facteurs d'attractivité, de développer une économie verte, à la fois enracinée dans les spécificités du territoire et tournée vers l'avenir. Ce marketing territorial est une niche intéressante à prendre pour Nîmes Métropole.

Quelles actions concrètes avez-vous proposées pour atteindre cet objectif ?

Intégrer par exemple des critères de développement durable dans les marchés publics. Créer un club d'entreprises engagées dans le développement durable. Mettre en place un plan de déplacement entreprises et former à l'éco-conduite. Le CDD est là pour enrichir la vision stratégique des élus d'actions visibles rapidement.



Comment votre contribution s'est-elle construite ?

Nous avons eu un réel échange de points de vue, qui s'est enrichi au fur et à mesure. Sortir de son cadre d'actions habituel permet de faire avancer la réflexion. La prise en compte des contraintes des uns et des autres est le premier pas d'une réelle démarche de coopération. Croiser les expériences, partager les bonnes pratiques et les méthodologies, voilà comment convaincre des formidables opportunités du développement durable.

Que représente pour vous l'Agenda 21 de Nîmes Métropole ?

L'Agenda 21 n'est pas uniquement le projet de la Communauté d'Agglomération, mais de l'ensemble du territoire, composé de ses différents acteurs. On ne peut pas tout attendre de la collectivité. Chacun à son niveau peut mettre en place des actions. L'Agenda 21 engage certes les élus, mais la cogestion de sa construction au sein du CDD donne également une responsabilité morale à la société civile. Nous avons réfléchi ensemble, maintenant il faut agir ensemble. La démarche sera longue et participative mais nous devons répondre à l'attente qui a été créée.



VÉRITABLE DÉMARCHE CITOYENNE, L'INITIATIVE DE LA COMMUNE DE SAINT-CHAPTES EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PERMETTRAIT DE RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET LES DÉPENSES, TOUT EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE LA LUMIÈRE ET LA SÉCURITÉ. EXPLICATIONS.



JEAN-CLAUDE MAZAUDIER,
MAIRE DE SAINT-CHAPTES

SAINT-CHAPTES FAIT SA LUMIÈRE



Parmi les orientations stratégiques de l'Agenda 21, la sobriété énergétique est l'une des actions que Nîmes Métropole souhaite étendre à l'ensemble du territoire. Site pilote dans le domaine de l'éclairage public, Saint-Chaptes a ainsi établi un diagnostic avant d'élaborer un plan d'actions énergétique. « *Le diagnostic que nous avons réalisé cet été nous a tout d'abord permis de faire l'inventaire des points lumineux de la commune, soit au total 550. Nous nous sommes ensuite aperçus que certains coffrets d'alimentation étaient vétustes et les ampoules de différents types, dont des lampes à mercure qui seront interdites en 2015* », explique Jean-Claude Mazaudier, maire de Saint-Chaptes.

Après avoir dressé le bilan de la situation actuelle, plusieurs points d'amélioration ont ainsi été mis à jour. Pour garantir la sécurité des installations, deux coffrets d'alimentation seront remplacés et des disjoncteurs installés. Les ampoules à mercure seront également changées. Quant aux réductions des consommations énergétiques, un test a été effectué sur dix points lumineux. « *En baissant leur intensité pendant quelques heures la nuit, une économie d'énergie de 40 % a été observée. Un gain non négligeable alors que la facture d'électricité annuelle de la commune se situe entre 12 000 et 13 000 €. Et on ne s'aperçoit même pas de la diminution d'intensité* », précise Jean-Claude Mazaudier. Des horloges astronomiques seront donc installées dans les coffrets pour moduler l'intensité la nuit. Et pour améliorer la qualité de l'éclairage, les lampadaires boules seront remplacés par des modèles qui diffusent la lumière au sol sur un périmètre ciblé.

Un projet chiffré à 80 000 €, que la commune de Saint-Chaptes souhaiterait réaliser, en fonction des résultats de ses demandes de subventions, à l'horizon 2013. « *Notre dossier est prêt. Nous allons très prochainement le présenter au titre de la Dotation Globale d'Équipement (DGE), ainsi qu'auprès du Conseil régional.* »

Une baisse de l'intensité lumineuse la nuit et la mise en place de lampadaires adaptés, le duo gagnant pour obtenir le meilleur rapport entre la qualité de l'éclairage et les performances énergétiques.

À suivre...

L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE À L'HORIZON 2030



POUR ANTICIPER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, IL EST NÉCESSAIRE DE RÉUSSIR À HARMONISER DÉVELOPPEMENT URBAIN ET PRÉSERVATION DE L'AGRICULTURE ET DES PAYSAGES. LA RÉORGANISATION DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE S'AVÈRE INCONTOURNABLE POUR GARANTIR LES BESOINS DES GÉNÉRATIONS FUTURES.

L'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne (AUDRNA) est chargée d'établir un modèle d'urbanisation durable du territoire de l'Agglomération – et même au-delà – à l'horizon 2030. Articulé autour du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du sud du Gard et de la stratégie de coopération Nîmes-Alès, ce projet doit développer un socle solide et commun pour décider des grands projets d'urbanisme.

Ce modèle d'urbanisation donnera naissance à un territoire cohérent et économe. Basé sur la ville à courte distance, le projet entend renforcer les pôles existants et limiter l'étalement urbain. Les déplacements sont maîtrisés et des transports alternatifs doux mis en place, limitant les émissions de gaz à effet de serre. La mixité fonctionnelle et sociale sera développée à travers l'offre de logements. Parallèlement, la création de trames vertes et bleues permettra la préservation des zones naturelles et agricoles, facteur identitaire fort du territoire, source d'attractivité et d'épanouissement.

OBJECTIFS

- 🌱 **Social** : proposer une offre de logements diversifiée et suffisante en nombre pour répondre à la croissance démographique et aux besoins variés de la population.
- 🌱 **Économique** : rapprocher lieux de résidence et lieux de travail, articuler les réseaux de transports collectifs, renouveler les zones.
- 🌱 **Environnemental** : protéger les terres agricoles, réduire la production de gaz à effet de serre, limiter l'étalement urbain, prendre en compte les risques naturels dans tous les projets.



EN PLUS...

Le projet global d'aménagement du territoire trouve des prolongements dans d'autres actions, comme la régulation du marché foncier et du marché du logement, la construction de la ville à courte distance.





UN OBSERVATOIRE POUR LA BIODIVERSITÉ DE NÎMES MÉTROPOLE

LA RICHESSE DU PATRIMOINE NATUREL DE L'AGGLOMÉRATION CONSTITUE UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ MAJEUR DU TERRITOIRE, TOUT EN ASSURANT À SES HABITANTS UN CADRE DE VIE TRÈS AGRÉABLE. NÎMES MÉTROPOLE DOIT AUJOURD'HUI RELEVER LE DÉFI DE CONJUGUER PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE.



Nîmes Métropole souhaite réaliser un outil d'évaluation et d'aide à la décision qui lui permettra d'orienter ses actions vers la protection et la valorisation de la biodiversité. Cet outil sera développé en étroite complémentarité avec l'observatoire des paysages, déjà réalisé par Nîmes Métropole, ainsi qu'avec les politiques environnementales menées à l'échelon local et national.

La création d'un observatoire de la biodiversité permettra de reconnaître, de préserver et de valoriser l'exceptionnel patrimoine de l'Agglo. Concrètement, une cartographie de l'état de conservation des habitats naturels et semi-naturels sera réalisée. Un suivi de ces habitats sera effectué en fonction de l'évolution d'espèces indicatrices (oiseaux et chauves-souris). Grâce à l'élaboration d'un outil intégré au système d'information géographique, la biodiversité ne pourra ainsi plus être ignorée dans les projets d'aménagement. Quant à la sensibilisation du grand public, des sorties sur le terrain et des inventaires participatifs seront mis en place.

OBJECTIFS

- 🌱 **Social** : associer les habitants par des méthodes participatives innovantes, organiser des échanges entre experts et grand public.
- 🌱 **Économique** : renforcer l'attractivité du territoire en véhiculant l'image d'une qualité de vie exemplaire.
- 🌱 **Environnemental** : prendre en compte les enjeux de la biodiversité grâce à l'élaboration d'un outil d'évaluation simple et participatif.

EN PLUS...

Afin de sensibiliser les habitants et de diffuser la connaissance de la biodiversité, un ouvrage de vulgarisation, conçu à partir des travaux de l'observatoire, ainsi qu'une exposition itinérante et d'autres documents de communication sont à l'étude.



LE PROGRAMME GECKO AMÈNE LE HAUT DÉBIT EN ZONE D'HABITAT DIFFUS

GECKO : LE TRÈS HAUT DÉBIT ACCESSIBLE PARTOUT

DANS LE SOUCI DE CONSTRUIRE UNE AGGLOMÉRATION OÙ CHACUN PEUT S'ÉPANOUIR, NÎMES MÉTROPOLE DOTE LE TERRITOIRE D'UN MAILLAGE EN ÉQUIPEMENTS, SERVICES DE PROXIMITÉ ET SERVICES À LA PERSONNE. PERMETTRE L'ACCÈS DES ENTREPRISES ET DES HABITANTS À LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION EN EST UN EXEMPLE. UNE ACTION GARANTIE PAR LE PROJET NOMMÉ GECKO.



OBJECTIFS

- 🌱 **Social** : réduire la fracture numérique en permettant au plus grand nombre d'accéder à l'information, même dans les zones d'habitat peu denses.
- 🌱 **Économique** : renforcer l'attractivité du territoire, favoriser l'implantation d'entreprises et la création d'emplois.
- 🌱 **Environnemental** : diminuer les émissions de gaz à effet de serre en encourageant les échanges professionnels à distance et le télétravail.

En 2009, Nîmes Métropole se dote de la compétence aménagement numérique du territoire et lance le projet Gecko. Il est en effet nécessaire de répondre aux attentes très fortes des particuliers et des professionnels en matière de haut débit. Le premier objectif du programme est atteint, avec aujourd'hui une couverture à 98 % du territoire de l'Agglomération.

Nîmes Métropole poursuit le maillage du territoire avec le déploiement de fibres optiques, permettant d'anticiper le très haut débit. 200 km de fibres optiques sont ainsi prévus à l'horizon 2013, notamment dans les Zones d'activité économique (ZAE).

EN PLUS...

La pose de la fibre optique devra privilégier les techniques intégrant le développement durable. Les interventions de génie civil pourront également être limitées en encourageant la coordination de la pose de fourreaux lors des différents travaux de voirie. Enfin, les communes seront accompagnées dans la mise en œuvre des services numériques innovants rendus possibles par le très haut débit, comme la création d'Espaces Numériques de Travail (ENT) dans les structures d'enseignement, le développement d'Espaces Publics Numériques (EPN) ouverts au grand public ou encore la dématérialisation des actes administratifs et des assemblées municipales.

TOUJOURS ATTENTIVE À PRÉVOIR LES BESOINS ESSENTIELS DE DEMAIN, NÎMES MÉTROPOLÉ DOIT FAVORISER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS DE TOUS LES HABITANTS, EN PROPOSANT UNE OFFRE EN LOGEMENT DIVERSIFIÉE ET QUALITATIVE, RÉPARTIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.



DES ÉCO-QUARTIERS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE



OBJECTIFS

- **Social** : construire des logements sociaux, améliorer le cadre de vie des habitants, favoriser la mixité sociale et générationnelle.
- **Économique** : initier des programmes de construction, développer les communes du territoire, lutter contre la précarité énergétique.
- **Environnemental** : économiser l'eau et les énergies, limiter les déplacements, utiliser des matériaux durables, encourager les chantiers verts...

EN PLUS...

À partir des opérations pilotes d'éco-quartiers, Nîmes Métropole s'engage à diffuser les bonnes pratiques et à définir les nouvelles réglementations pour construire la ville durable. L'élaboration d'une charte des éco-quartiers garantira le respect de ces normes. Nîmes Métropole encouragera également le développement de quartiers durables en apportant une aide financière aux communes de son territoire.

Le développement d'éco-quartiers respectant les principes du développement durable est aujourd'hui en cours d'étude. Site expérimental, la commune de Saint-Côme-et-Maruéjols construit le premier quartier durable de l'Agglo, dont la livraison est prévue en 2012. Nîmes Métropole s'appuiera sur les enseignements de cette action pilote, ainsi que sur les réflexions engagées à Nîmes (Mas Lombard, Puits de Rouille, Hoche Sernam, Porte Ouest), Clarensac et Caveirac, pour l'étendre ailleurs avant la fin de l'échéance de l'Agenda 21.

La naissance d'éco-quartiers apportera des améliorations sensibles dans de nombreux domaines du développement durable : maîtrise de l'eau et des déchets, économie d'énergies, développement des énergies renouvelables et de l'éco-construction, préservation de la biodiversité, promotion de la mobilité douce, mieux vivre ensemble avec une mixité sociale et résidentielle...



PROJET D'ÉCO-QUARTIER AU MAS LOMBARD À NÎMES

DÉMATÉRIALISATION : L'ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



POUR SENSIBILISER LE PLUS EFFICACEMENT POSSIBLE LE PUBLIC AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DONNER DU SENS AUX DÉMARCHES INNOVANTES QU'ELLES IMPULSENT, LES COLLECTIVITÉS LOCALES DOIVENT SE MONTRER EXEMPLAIRES ET ADOPTER DE NOUVELLES PRATIQUES.

Dans ce souci d'exemplarité, la Ville de Nîmes et Nîmes Métropole se sont engagées, dans un projet transversal, à modifier un certain nombre de leurs pratiques et ont notamment opté pour la dématérialisation : d'une part, dématérialisation des assemblées municipales et communautaires, ainsi que des actes administratifs, et d'autre part, dématérialisation de l'élaboration, de l'émission, de la validation et de la signature de certaines catégories de documents.

La dématérialisation permet à la Ville de Nîmes et à Nîmes Métropole de moderniser leurs pratiques en formant les utilisateurs à l'éco-responsabilité. Ce sont les gestes de chacun qui conditionnent le succès global d'une opération. Gain de temps et de confort, économie de papier et d'énergies, sécurité et confidentialité des échanges, responsabilisation des agents, simplification de l'accès à l'information, développement de services numériques, les collectivités deviennent plus efficaces et réactives.



PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DE NÎMES DÉMATÉRIALISÉ

OBJECTIFS

- 🌱 **Social** : former les agents aux nouvelles technologies, apporter de nouveaux services aux habitants et partenaires.
- 🌱 **Économique** : rationaliser les coûts en développant un panel d'outils transversaux partagés.
- 🌱 **Environnemental** : réduire l'empreinte carbone des collectivités en diminuant la consommation de papier et d'énergies, et en limitant le transport des parapheurs.

EN PLUS...

La dématérialisation pourra s'étendre aux échanges de la Ville de Nîmes et de Nîmes Métropole avec ses partenaires ou d'autres collectivités. Quant à la mise en place du portail mon.service-public.fr, elle permet aux habitants d'effectuer des démarches en ligne dans le cadre de téléservices et de téléprocédures, via un identifiant unique.

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES À VALDEGOUR

UN NID POUR LES JEUNES ENTREPRISES

NÎMES MÉTROPOLE PROPOSE AUX JEUNES SOCIÉTÉS DES BUREAUX ET DES ATELIERS À PRIX LÉGERS POUR FAIRE LEURS PREMIERS PAS. PRÉSENTATION DE CES NOUVEAUX VENUS QUI EXPLIQUENT LEUR CHOIX.

ENVIRONNEMENT MOBILE

FABIEN RAMPEREZ, GÉRANT

« DES EXONÉRATIONS QUI VONT ME PERMETTRE D'EMBAUCHER »

« Je suis distributeur de solutions de communications entreprises d'Orange. J'ai créé ma société le 20 août 2010 et compte prendre quelqu'un en janvier. J'avais envisagé d'embaucher une personne en contrat qualification. Or, en m'installant en zone franche, je bénéficie d'exonérations, je vais donc recruter directement un pro. De plus, l'intérêt d'une pépinière, c'est qu'il y a du mouvement. Cela crée une émulation entre entreprises. La situation géographique me convient bien : je n'habite pas loin et je peux me rendre facilement sur Montpellier ou Alès. »



FABIEN RAMPEREZ, GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT MOBILE

La création d'une entreprise est toujours affaire délicate, avec souvent un dirigeant qui se lance seul ou presque dans l'activité et n'a que peu de fonds. D'où l'utilité d'une pépinière d'entreprises dont le principe est de proposer aux sociétés naissantes, des bureaux et/ou des ateliers à loyers modérés dans un bâtiment commun à plusieurs entreprises. Un hébergement qui n'est que temporaire : le temps de laisser les jeunes pousses grandir. Et selon leur évolution, les sociétés peuvent facilement quitter le lieu avant l'échéance prévue.

Nîmes Métropole vient de s'équiper d'une telle structure. « Nous avons voulu répondre à la demande forte des entreprises, explique le Vice-Président de Nîmes Métropole délégué au développement économique : 92 % des entreprises du territoire sont des TPE de moins de 20 salariés. La plupart en ont moins de cinq. La vitalité économique de notre territoire dépend du dynamisme de nos jeunes pousses. Nous devons les soutenir dans le démarrage de leurs activités. » La pépinière a pris place dans le quartier nîmois de Valdegour, dans la zone franche urbaine, qui à ce titre offre des exonérations fiscales et sociales. Le bâtiment conçu par Nîmes Métropole occupe là un des derniers terrains disponibles.

DES LOCAUX PLEINS DE RESSOURCES

Bénéficiant d'un aménagement paysager, avec un accès facile à l'échangeur Nîmes Ouest, la pépinière d'entreprises Valdegour dispose de 1000 m² de locaux modulables, climatisés et sécurisés répartis sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée comprend cinq ateliers. Ils s'adressent aux petites entreprises artisanales ou encore aux premiers pas d'une activité de distribution, ou d'un service de maintenance informatique. Les surfaces de 85 à 120 m² permettent d'installer un atelier de travail ou de créer un lieu de stockage. Les prix sont particulièrement attractifs : 60 € le m² par an. Le premier étage est une zone de bureaux avec huit surfaces de 16 à 49 m² et un plateau tertiaire de 143 m². Le loyer est de 85 € le m² par an. Déjà quatre entreprises se sont installées à ce niveau. Deux lots de 49 m² sont encore disponibles ainsi que le plateau tertiaire.

Cet hébergement à prix modestes est prévu pour durer 23 mois maximum. Et lorsque les entreprises souhaiteront s'installer dans leurs propres locaux, Nîmes Métropole sera encore à leurs côtés afin de les accompagner dans leur nouveau projet immobilier.



HOME SUD SERVICES

DOMINIQUE RÉMY, GÉRANTE

« ÊTRE À NÎMES, DANS UN LOCAL ACCESSIBLE AUX HANDICAPÉS »

« J'ai créé, il y a peu, la branche nîmoise de la SCOOP SARL Home Sud Services qui propose des services à la personne. J'ai l'agrément pour tout ce qui est accompagnement hors santé (repassage, ménage...). J'espère avoir dans les prochains mois l'agrément qualité pour les personnes handicapées dépendantes. Et pour cela, il me faut avoir un local accessible aux handicapés. Ce que rend possible la pépinière. Et puis, je vis à Nîmes et je souhaite développer l'entreprise ici. Un loyer accessible sur la pépinière me le permet. »



DOMINIQUE RÉMY, GÉRANTE DE HOME SUD SERVICES

FRANCE PHOTOVOLTAÏQUE

FABIEN ELEB, PDG

« EN ATTENDANT DE NOUS INSTALLER DANS NOS LOCAUX »

« Nous avons deux sociétés spécialisées dans le photovoltaïque : l'une est destinée aux distributeurs ; l'autre aux agriculteurs, PME et particuliers. Installés à Paris, nous avons voulu ouvrir une agence à Nîmes et avons trouvé, en septembre, des locaux où des travaux sont à faire. Comme nous avons déjà recruté les équipes, il nous fallait du provisoire en attendant d'emménager, au mieux en janvier.

Nous étions les premiers à nous installer dans la pépinière Valdegour le 1^{er} octobre ! C'est un bel équipement. Nous louons 140 m² de bureaux pour une équipe de 9 personnes dont 4 commerciaux qui sont souvent sur les routes. En mars, nous comptons monter des équipes de pose sur Nîmes, je verrai alors s'il est possible de trouver place dans les ateliers qui m'ont semblé très fonctionnels. »



FRANCE PHOTOVOLTAÏQUE, BIEN DANS SES MURS

SOCIÉTÉ TRF RETAIL

THIERRY SEGUIN, GÉRANT

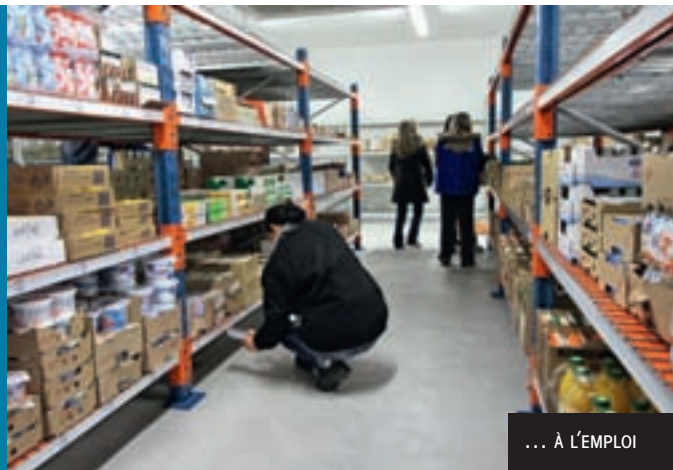
« L'INTÉRÊT D'UN BAIL PRÉCAIRE »

« Nous éditons des logiciels pour l'optimisation des linéaires dans la grande distribution. Nous occupons à Valdegour un petit open space de 33 m² pour 4 personnes. Je cherchais un endroit où il y ait un regroupement d'entreprises. C'est toujours mieux d'être à plusieurs. Le loyer attractif m'a aussi séduit. Mais ce qui a emporté mon adhésion, c'est la possibilité d'un bail précaire. C'est important, si j'ai besoin de me développer ou si l'entreprise ne marche pas, de pouvoir me retourner facilement. »



THIERRY SEGUIN, GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ TRF RETAIL, ET SON ÉQUIPE

DE LA SIMULATION...



... À L'EMPLOI

LE RECRUTEMENT PAR SIMULATION : ORIGINAL ET EFFICACE



CHRISTIAN CROIBIER-MUSCAT,
RESPONSABLE DE LA PLATE-FORME GARD-LOZÈRE

**CETTE MÉTHODE,
PROPOSÉE PAR PÔLE
EMPLOI, S'APPUIE
NON PAS SUR LE**

**CV OU LE DIPLÔME MAIS SUR L'HABILETÉ
ET LES APTITUDES DES CANDIDATS À UN
POSTE. ELLE SÉDUIT FUTURS EMPLOYÉS ET
ENTREPRISES. EXPLICATIONS.**

Bruits de fond dans les oreilles et cadences soutenues pour les candidats au poste de préparateur de commandes. Les voici qui effectuent en temps réel toutes les tâches de travail de ce métier. Mais pas en entreprise. Dans les locaux nîmois de la plate-forme de vocation Gard-Lozère. Car il s'agit là d'une présélection par la méthode de recrutement par simulation. Pôle Emploi l'utilise depuis 2006 dans chacune de ses agences départementales.

« Nous sommes victimes de notre succès, assure Christian Croibier-Muscat, responsable de la plate-forme Gard-Lozère. On a un savoir-faire. On a donc une réactivité qui intéresse les entreprises. Elles s'adressent facilement à nous. La méthode est en effet bien au point : Nous sommes ici six agents de Pôle Emploi, experts en recrutement par simulation », détaille Christian Croibier-Muscat. « Nous nous rendons dans la société qui nous contacte, pour observer les qualités que requiert le poste de travail. Puis on établit les habiletés nécessaires au poste (travail en équipe, autonomie, gestuelle...). Nous diffusons l'annonce de recrutement via Pôle Emploi et réunissons les candidats à Nîmes, Bagnols ou Mende, selon le lieu d'implantation de l'entreprise. La liste des présélectionnés est ensuite transmise aux sociétés qui font leurs choix. »

MOINS DE TURN-OVER DANS LES ENTREPRISES

« Les entreprises sont à la recherche de compétences qui n'apparaissent pas toujours dans les CV ou au cours des entretiens », indique Christian Croibier-Muscat. « Avec cette méthode par simulation, on oublie d'où vient la personne, ses diplômes, son niveau de formation... Seules comptent les habiletés pour le poste. » Intérêt pour les candidats : ils peuvent se rendre compte si ce métier leur convient voire en changer. Quant aux entreprises, elles constatent qu'il y a moins de turn-over grâce à cette méthode de présélection.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : cent cinquante entreprises de 10 à plus de 1 000 salariés ont déjà fait appel à la plate-forme. Qu'il s'agisse du CHU (pour des postes d'agents de service), d'entreprises de logistique, du bâtiment, de transports en commun, de services à la personne, de centres d'appel, d'agro-alimentaire ou d'enseignes de libre-service... Chaque année, 2 700 personnes sont ainsi évaluées. Environ 900 d'entre elles sont ensuite embauchées à la suite de leur présélection.

LES EMPLOIS DE SERVICE

EN PROGRESSION



PHILIPPE BOULET, RESPONSABLE DU POINT INFO SERVICES



POINT INFO SERVICES À DOMICILE DU GARD EST UNE PRÉCIEUSE INTERFACE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES EMPLOIS FAMILIAUX. SA PLATE-FORME D'INFORMATION EST UN ÉLÉMENT CLÉ DE CET ESSOR.

Peuple et culture 30, déjà aguerri dans ce domaine, en a créé deux spécifiques. "Mobilité", expérimentée l'an dernier, comprend plusieurs modules pour réviser les bases de l'hygiène, améliorer son français... ou passer un permis de conduire indispensable. "Accueil et accompagnement des nouveaux salariés dans les services à la personne" a pour but de limiter le turn-over dans ce secteur. Cette session sensibilise aux comportements à adopter avec les familles et rappelle les postures de travail pour, par exemple, soulever les personnes âgées.

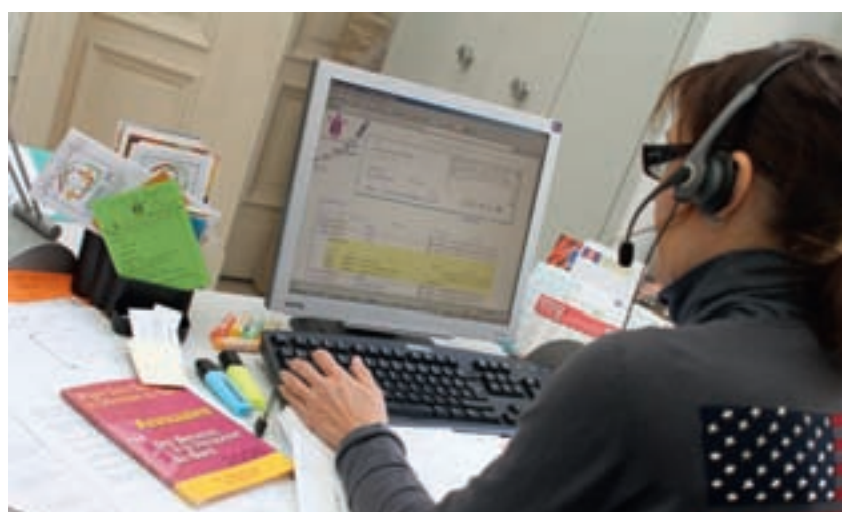
« Dans le Gard, plus de 5 500 personnes travaillent dans ce secteur des services », rappelle Philippe Boulet dont la structure informe aussi ceux qui veulent entrer sur ce marché en tant que salarié ou employeur. Basés sur la proximité, non délocalisables, ces métiers de service aux ménages ont un bel avenir. Les collectivités ne s'y sont pas trompées. Nîmes Métropole, en liaison avec le Point Info, a ainsi fait du développement de ce secteur un des axes de son Agenda 21.

Deux conseillères se relaient toute la journée au téléphone. Au sein du Point info services à domicile du Gard, elles délivrent à la demande les coordonnées d'une entreprise qui peut, dans un secteur géographique donné, répondre à un besoin d'aide dans la vie quotidienne : repassage, garde d'enfants, petit bricolage. Les opératrices peuvent également informer sur les moyens de paiement possibles, les aides financières, les prises en charge... Cette plate-forme départementale de service à la personne a reçu 22 000 appels de particuliers en 2009, contre 5 à 6 000 en 2000 !

Point info services à domicile du Gard est né en 1997 à Nîmes, créé par l'association Peuple et culture 30, partie intégrante de ce réseau national d'éducation populaire. Sa mission : promouvoir le service à la personne. « Nous avons répondu à la demande de l'État et du Conseil général. Ils souhaitaient développer ce secteur d'emplois familiaux », explique Philippe Boulet, responsable du Point Info. « D'entrée, on a ressenti le besoin de créer une dynamique commune malgré la concurrence entre les acteurs de ce marché. »

UN GISEMENT D'EMPLOIS DURABLES

Les professionnels l'ont compris : 95 prestataires agréés « qui représentent 90 % de l'activité sur le Gard », ont rejoint cette antenne. L'interface ainsi proposée au grand public leur donne une visibilité supplémentaire auprès de clients potentiels. Mais l'attrait ne s'arrête pas là. « Les besoins de formation pour ces métiers existent », souligne le responsable.



L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DU POINT INFO SERVICES

LE PROMOTEUR **FULTON** INVESTIT SUR **L'ACTIPARC** DE BOUILLARGUES



L'ACTIPARC DE BOUILLARGUES, PRÊT POUR DE NOUVELLES IMPLANTATIONS



**RETENU PAR NÎMES
MÉTROPOLE POUR
DÉVELOPPER UN
PROJET IMMOBILIER
SUR CE PARC**

**D'ENTREPRISES, LE GROUPE NATIONAL RÉALISERA
TROIS BÂTIMENTS QUI POURRONT ACCUEILLIR DE
PETITES UNITÉS DE PRODUCTION, DES ACTIVITÉS
DE PRESTATIONS DE SERVICES ET TERTIAIRES.
RENCONTRE AVEC JEAN-MARC BERTONE, DIRECTEUR
DU DÉVELOPPEMENT.**

Qui est la société Fulton ?

Fulton est un groupe privé français qui exerce le métier d'opérateur et de développeur depuis 2001. Nous avons déjà réalisé 45 opérations totalisant 500 000 m², dont 45 % en bureaux (neufs et restructurés), 18 % d'activité et logistique, 9 % de commerce et 28 % de résidentiel. Nous sommes basés à Paris avec une antenne à Bordeaux.

Quel est le pari fait sur l'Actiparc de Bouillargues ?

Nous proposons un type de produit qui ne s'est jamais fait en France : c'est-à-dire des bâtiments neufs à la vente ou à la location. C'est un produit qui doit être flexible pour être adapté à chaque cas de figure. Il faut du savoir-faire. Nous l'avons.

Quelle forme prendra ce projet ?

Nous avons acquis 1,2 hectare de terrain. Trois bâtiments successifs d'une surface totale de 5 000 m² sortiront de terre. Deux auront une surface de 1300 m² ; celui du milieu représentera 2 400 m². Notre cible d'entreprises étant les petites unités de production de type artisanale et les activités de services, nous proposons un bâti qui lie bureaux et ateliers. Ce parc intégrera la dimension environnementale : aménagement paysager, économie et récupération d'énergie, choix de matériaux de construction environnementale...

Pourquoi avoir participé à cet appel d'offres ?

Parce que nous nous intéressons à tout ce qui peut se faire en matière d'immobilier d'entreprises. C'est aussi une opportunité de nous implanter à Nîmes et plus largement dans le Sud pour pouvoir ensuite développer la gamme de nos produits tel qu'un business park. Si ce premier programme répond à la demande des entreprises du territoire de Nîmes Métropole, nous ne manquerons pas de développer d'autres programmes similaires.

Quel est désormais le calendrier ?

Nous déposerons la demande de permis de construire pour le premier bâtiment avant la fin de l'année pour une livraison au mieux fin 2011. Pour les deux autres bâtiments, les demandes de permis seront faites respectivement en mars 2011 et avant fin 2011.

Avez-vous déjà des entreprises intéressées par une installation ?

La pré-commercialisation débutera dès le dépôt du premier permis de construire. Nous sommes en tout cas très confiants car ces produits immobiliers avec possibilité d'accession à la propriété sont inexistant à ce jour sur Nîmes. Mes rencontres avec la Direction du Développement Économique de Nîmes Métropole, mais aussi les professionnels de l'immobilier d'entreprises de la région Nîmoise me confirment quotidiennement que ce produit devrait séduire un grand nombre d'entreprises. Notre deuxième atout est de proposer des surfaces adaptables et modulables de 300 à 2 000 m² pour répondre aux besoins évolutifs des entreprises.



ACTIPARC DE BOUILLARGUES

IMPLANTÉ SUR LA COMMUNE DE BOUILLARGUES, AU SUD-EST DE NÎMES, L'ACTIPARC S'ÉTEND SUR 23 HECTARES, À PROXIMITÉ DE TROIS ÉCHANGEURS AUTOROUTIERS. IL EST DESTINÉ À ACCUEILLIR PRIORITAIREMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR TERTIAIRE ET INDUSTRIEL NON POLLUANTES. UNE QUINZAINE D'HECTARES EST ACTUELLEMENT EN COURS DE COMMERCIALISATION.



LE CLUSTER ÉNERGIES RENOUVELABLES SE RENFORCE

LANCÉ ET ANIMÉ PAR NÎMES MÉTROPÔLE, LE CLUSTER MONTE EN PUISSANCE. AUJOURD'HUI, DES GROUPES DE TRAVAIL SONT OPÉRATIONNELS. COMPOSÉS DE CHEFS D'ENTREPRISE, CHERCHEURS ET RESPONSABLES DE CENTRE DE FORMATION, ILS VONT METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS PRIORITAIRES DÉFINIES EN COMMUN.

Entreprises, centres de recherche ou organismes de formation : environ 300 acteurs publics et privés évoluent dans le secteur des énergies renouvelables ou de l'éco-construction sur le territoire de Nîmes Métropole. Mais des synergies restent à créer pour que cette filière se développe. C'est pour faciliter ces échanges entre les différents partenaires que Nîmes Métropole a créé le cluster Énergies renouvelables et éco-construction et en assure l'animation. Ce cluster, mot anglais qui signifie grappe ou groupe, est maintenant structuré et vient de passer à la vitesse supérieure.

Les premières réunions ont permis de recenser trois grands axes de travail à mener en commun sous les thématiques "Développer le marché", "Faire évoluer les métiers et les compétences" et "Faire émerger des projets et une équipe de recherche". Entrepreneurs, chercheurs et formateurs ont constitué trois groupes de travail autour de ces problématiques. C'est ainsi qu'a émergé la nécessité d'établir un catalogue commun de formations existantes pour le début d'année 2011. De même, un rapprochement entre entrepreneurs et chercheurs est en cours pour établir des collaborations techniques. Le site www.cluster-nimesmetropole.fr recense les autres propositions qui ont été listées par chacun des trois groupes. Les acteurs du cluster ont pu émettre leurs observations pour chaque action proposée et s'inscrire le cas échéant pour participer à la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions.

La troisième étape a lieu en ce moment avec la création de groupes opérationnels pour concrétiser les actions pressenties comme prioritaires par les membres du cluster. Vu l'importance des enjeux, chefs d'entreprise, chercheurs ou responsables de centres de formation sont invités à y participer en nombre. **Rendez-vous est donné sur le site www.cluster-nimesmetropole.fr qui leur est destiné.**



BRL Ingenierie, lauréat du Grand Prix national de l'Ingénierie 2010



LE BARRAGE DE LA CASERNE, CONÇU PAR L'ENTREPRISE NÎMOISE BRL INGENIERIE.

Le barrage de la Caserne a séduit le jury du Grand Prix national de l'Ingénierie qui a distingué l'entreprise nîmoise BRL Ingenierie, conceptrice de l'ouvrage. Ce prix, créé à l'initiative du ministère du Développement durable, récompense « la qualité de la conception et de la conduite d'un projet exceptionnel par ses innovations et sa créativité » mené dans une approche environnementale. Ce barrage non seulement s'intègre dans le paysage mythique de la baie du Mont Saint-Michel mais il participe astucieusement à son désensablement en s'appuyant sur le phénomène naturel des marées grâce à un système de vannes. L'ouvrage permet de profiter d'une vue splendide tout en découvrant son fonctionnement exposé aux yeux du public. Le Grand Prix 2010 a été remis le 21 octobre à l'équipe de Denis Carlier.

Nouveaux venus sur l'Actiparc de Grézan

Papeterie Bertrand, imprimerie de sacs et papier d'emballage pour les métiers de bouche, est implantée depuis janvier 2010. **Pertuis froid**, matériel professionnel de cuisine, climatisation et froid industriel et commercial, mobilier de collectivités, a pris place en mai. **Auclair Électricité**, électricité générale, climatisation, alarme, et **France béton**, distributeur d'adjuvant béton pour les professionnels du bâtiment, s'installeront fin novembre. Le restaurant des deux associés **Messieurs Vialle et Albiges** devrait ouvrir au premier trimestre 2011. Tout comme l'entreprise **Van**, distributeur régional de granulats bois, de poêles et chaudières.



NÎMES MÉTROPOLÉ

LUTTE

S'OPPOSER À L'HABITAT INDIGNE EST UNE PRIORITÉ POUR NÎMES MÉTROPOLÉ. AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE (MOUS) "LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ" SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION S'ENGAGE À AMÉLIORER LES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT ET À ACCOMPAGNER LES MÉNAGES QUI OCCUPENT DES LOGEMENTS INSALUBRES.

« De trop nombreux ménages, souvent parmi les plus défavorisés, vivent dans des logements dont l'état de dégradation est nuisible à leur santé ou leur sécurité. En matière d'équilibre social de l'habitat, la lutte contre ces conditions indignes est une des missions essentielles de Nîmes Métropole », c'est ainsi que Marie-Louise Sabatier, Vice-Présidente déléguée au logement et à l'habitat, explique les enjeux de la MOUS Insalubrité, déclarée d'intérêt communautaire en janvier 2008.

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Nîmes Métropole et de sa délégation de compétence des aides publiques à la pierre, ainsi que du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) dont la Communauté d'Agglomération est partenaire, la MOUS représente un dispositif opérationnel d'ingénierie technique et sociale, qui permet de traiter au cas par cas des situations d'habitat insalubre sur l'ensemble du territoire communautaire. *« Cette politique volontariste participe pleinement, au côté de l'État, à la mise en œuvre du droit au logement », rappelle Marie-Louise Sabatier.*

L'objectif de la MOUS : rendre les logements salubres par un travail de médiation avec les propriétaires et les occupants, proposer un programme de travaux et s'assurer de sa réalisation. *« Nous favorisons le maintien des familles dans leur logement d'origine, sauf si l'insalubrité du logement est irrémédiable. »*



La MOUS vise ainsi le traitement de trente situations d'insalubrité en deux ans, soit jusqu'au 30 septembre 2012. Cette intervention mobilise un réseau d'acteurs très investis – Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), travailleurs sociaux, professionnels de la santé... Pour mener à bien cette mission, l'ensemble des moyens incitatifs et coercitifs sont mis en œuvre. Face à des propriétaires récalcitrants, un arrêté d'insalubrité peut notamment être pris, empêchant la location du logement.

CONTRE L'HABITAT INSALUBRE



LA RÉALISATION DE DIAGNOSTICS SPÉCIFIQUES

Le groupement de bureaux d'étude ALG / Habitat & Développement a été retenu pour piloter la MOUS. Après la visite des logements ayant fait l'objet de signalements ou de plaintes, l'opérateur est chargé d'établir un pré-diagnostic nécessaire au déclenchement de la procédure. L'éligibilité est évaluée en fonction de l'état d'insalubrité du logement et des ressources des occupants.

Afin de trouver les solutions les mieux adaptées, ALG / Habitat & Développement dresse trois types de diagnostics. Le diagnostic technique du bâti recense les travaux à effectuer pour mettre le logement en conformité, les chiffre et en évalue la durée. En étroite collaboration avec les services sociaux compétents, le diagnostic social et économique fait le point sur la situation familiale et financière des occupants. Enfin, le diagnostic juridique permet d'identifier la nature des rapports locatifs.



L'ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

L'opérateur assure un suivi financier et technique des travaux. Ainsi, le propriétaire occupant ou bailleur, ou le syndic de copropriété, est informé des différents modes de financement. Il peut être assisté dans ses demandes de subventions. La renégociation de prêts en cours est également possible. Quant au suivi technique, il permet de s'assurer de la qualité des travaux, de coordonner les entreprises qui interviennent sur le chantier et de garantir les tarifs les plus justes.

L'accompagnement social des locataires sensibilise les ménages à la gestion de leur logement, la maîtrise de leur budget, l'accès à leurs droits... Dans le cas d'un relogement provisoire ou définitif, l'opérateur recherche des logements correspondant aux besoins des familles et assure leur suivi social pendant trois mois. Les frais liés au changement de résidence (déménagement, frais d'agence...) sont pris en charge.

Enfin, une assistance juridique est à la disposition des locataires et des propriétaires qui souhaitent être informés de leurs droits et obligations.



LE SERVICE HABITAT DE NÎMES MÉTROPOLE EST À LA DISPOSITION DES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION QUI VOUDRAIENT OBTENIR D'AVANTAGE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA MOUS "LUTTE CONTRE L'HABITAT INSALUBRE".

TÉL. : 04 66 02 55 55

**LE DÉBUT DES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT DE LA LIGNE
NORD-SUD EST PROGRAMMÉ
POUR LA MI-JANVIER 2011...**



LA LIGNE 1 TRACE SA VOIE

1

« Le Conseil Communautaire du 4 octobre dernier est une date importante pour les deux lignes de Transport Collectif en Site Propre (TCSP) de Nîmes Métropole. Nous avons entériné, via une déclaration d'intérêt général, le projet de ligne 1, dont les travaux démarreront à la mi-janvier 2011. Le Conseil a par ailleurs validé le mode de transport et le tracé de base de la ligne 2. Ces deux projets affirment la volonté de Nîmes Métropole en matière de transports », estime Vivian Mayor, membre du bureau communautaire en charge du TCSP.

C'est donc bien parti pour la ligne 1, dite Nord-Sud, longue de 6 kilomètres et qui sera mise en service en juin 2012. C'est-à-dire demain...



Après les inévitables travaux de dévoiement des réseaux (EDF-GDF, France Telecom...) achevés fin novembre, les travaux d'aménagement de la ligne 1 débiteront à la mi-janvier afin de minimiser l'impact sur les commerçants du centre-ville en période de fête.

Ainsi, s'ouvrira la partie visible des travaux liés au TCSP version ligne 1 avec la réalisation de la totalité des aménagements de surface sur l'ensemble de l'itinéraire.

Revêtements, stations, requalification urbaine (places, avenues...), la ville va faire peau neuve sur l'ensemble du tracé, avec par exemple au mois de juin 2011 le déplacement des trémies du boulevard Gambetta (devant la Coupole) vers la contre-allée afin de libérer le passage au futur tram'bus.



VUE STATION DE LA COUPOLE

À noter que les aménagements urbains seront eux finis en juin 2013 (place Questel, église Saint-Paul, place Saint-Charles, square de la Couronne...), seule la place de l'église Saint-Baudile aura achevé sa mue au mois de juin 2012.

À ce sujet, il est à relever qu'en réponse aux demandes de riverains et commerçants du boulevard Gambetta, la contre-allée située entre la rue du Grand-Couvent et la rue Guizot sera supprimée afin de réaliser un espace piéton et recréer des lieux de vie.

Toutes les requêtes n'ont évidemment pas pu être satisfaites. Notamment celle du déplacement des trémies vers la Poste Gambetta, puisqu'elle demandait de couper littéralement en deux le cadereau de la rue Porte d'Alès.

À noter enfin l'avis favorable émis par le commissaire enquêteur dans son rapport sur la ligne 1. Celui-ci avait demandé à ce que l'on étudie la possibilité de créer une desserte temporaire de la gare en attendant l'arrivée de la ligne 2. Une étude réalisée par Nîmes Métropole a bien démontré que, d'une part, cette desserte provisoire gênerait très rapidement les travaux de la ligne 2 et que d'autre part, une telle déviation aurait fortement dégradé le fonctionnement de la ligne 1. Enfin, le surcoût pour cette desserte a été évalué à 6,5 millions d'euros supplémentaires. Une conclusion totalement acceptée par le commissaire enquêteur.

Côté matériel roulant, le premier tram'bus est aujourd'hui sorti de l'usine. Il sera livré début 2011. Dix véhicules assureront le service sur la ligne 1. Courant mars, les habitants de l'Agglo pourront découvrir sur l'avenue Feuchères, un espace présentant l'ensemble des revêtements et mobiliers urbains ainsi qu'une station de démonstration, avec bien évidemment la présence d'un tram'bus, opérationnel pour des démonstrations de guidage optique.

La ligne 1 suit donc une très bonne voie...



LA NORD-SUD EN CHIFFRES

- 6,5 MILLIONS D'EUROS : C'EST LE MONTANT OBTENU POUR LA LIGNE 1 DANS LE CADRE DU GRENELLE 1 DE L'ENVIRONNEMENT. SOIT 13 % DU MONTANT TOTAL DU PROJET, ESTIMÉ À 67 MILLIONS D'EUROS.
- 6 KILOMÈTRES : C'EST LA LONGUEUR DE LA LIGNE NORD-SUD, ÉQUIPÉE DE 10 VÉHICULES ET FORTE D'UNE FRÉQUENCE DE PASSAGE TOUTES LES 5 MINUTES AUX HEURES DE POINTE.
- 5 HEURES 30 / MINUIT OU 1 HEURE : CE SERA L'AMPLITUDE HORAIRE DE LA LIGNE 1, EN FONCTION DES JOURS DE LA SEMAINE.
- 2012 (JUN) : MISE EN SERVICE DE LA LIGNE 1.

CHOIX DU TRAMWAY, DU TRACÉ, DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU GRENELLE 2... LA LIGNE EST-OUEST AVANCE !



A TERME, FAIRE LE LIEN AVEC D'AUTRES RÉSEAUX DE TRANSPORT

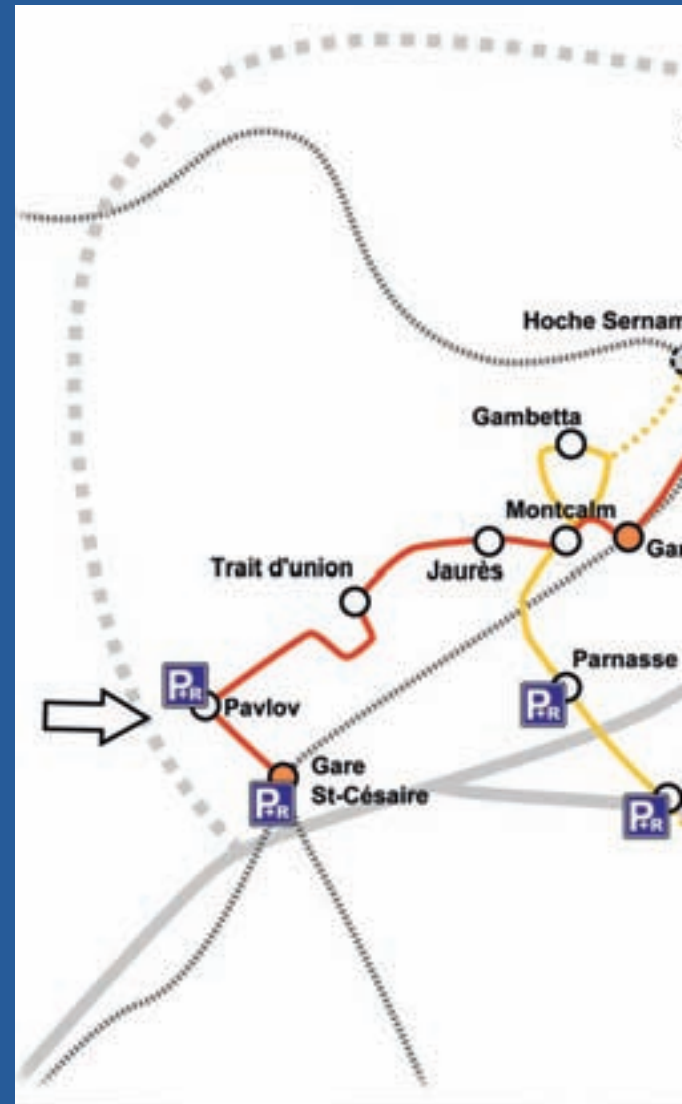
LA LIGNE 2 SUR LES RAILS

La ligne 2 est sortie officiellement de l'ombre après le vote communautaire du 4 octobre, permettant le dépôt officiel du dossier « *Ligne 2* » dans le cadre de l'appel à projet du Grenelle 2 de l'environnement. Fin décembre, les instances métropolitaines annonceront le montant de la subvention de l'État. Faisant le choix de l'intermodalité (parcs relais, pistes cyclables, liaisons avec le réseau ferré...), d'une bonne desserte de tous les quartiers – notamment ceux classés en Zone Urbaine Sensible (Mas de Mingue, Chemin-Bas, Pissevin et une partie de Valdegour), choix d'un mode (le tramway ferré) répondant à la croissance démographique de l'Agglomération (+ 3 000 habitants par an) et aux meilleures normes environnementales, la ligne 2 a de quoi séduire les instances du Grenelle 2.

En effet, avec 12 km dans un premier temps (horizon 2017), la ligne Est-Ouest voit loin, et envisage à terme une extension de 4 km en direction de Marguerittes. L'objectif avoué de cet axe est à la fois de densifier les quartiers existants, mais aussi de créer de nouveaux quartiers. En cela, le tramway constituera un réel accélérateur d'urbanisation. Le tracé de la ligne 2, qui desservira les points névralgiques de la ville (future Smac, gare centrale, CHU, Marché gare, Saint-Césaire,...) offre un parfait compromis entre performance commerciale (en clair une ligne qui soit la plus droite, donc la plus rapide possible) et desserte obligée des quartiers et des équipements importants.

La ligne partira de la sortie de l'A9 et de la future Smac (ouverte en 2013) à l'Est, pour s'achever côté Ouest à la gare de Saint-Césaire. Trois parcs relais seront réalisés aux entrées de ville. Deux pôles d'échanges multimodaux (Gare centrale et Gare de Saint-Césaire) vont faciliter les correspondances entre le tramway, les réseaux TER, les Trains Grandes Lignes et TGV.

À l'Ouest toujours, un système hectométrique de type funiculaire sera mis en service pour desservir le pôle hospitalo-universitaire de Carémeau, fort de 4 500 emplois. Ce système, utilisé à Montmartre ou à Porto, est le plus approprié pour assurer une desserte fine du plus gros pôle d'emploi du département, placé au cœur d'un relief très accidenté en zone non-inondable.





ASSURER LA DESSERTE DES GRANDS QUARTIERS

« Choisir le tramway,
c'est faire le choix du
développement et du long terme. »

S'agissant du mode de transport, le tramway ferré, long de 30 mètres, a finalement été préféré au trolleybus (24 mètres maximum). Ce dernier mode n'offrait pas suffisamment de garantie face aux prévisions de fréquentation, qui tablent sur 40 000 voyageurs / jour à la mise en service, et jusqu'à 50 000 avec l'extension vers Marguerittes. Il faut avec cela anticiper sur la croissance démographique, qui place aujourd'hui Nîmes au 5^e rang national des villes de plus de 100 000 habitants...

Choisir le tramway, c'est donc faire le choix du développement et du long terme, d'autant que l'image véhiculée par le tramway sera aussi porteuse de dynamisme pour l'ensemble du territoire. Au-delà des avantages environnementaux, c'est aussi le choix le plus sage sur un plan financier. Le coût de l'ensemble du projet est estimé à environ 329 millions d'euros, dont 255 millions pour la première phase.

La ligne Est-Ouest, qui représente l'axe le plus important des déplacements de l'Agglomération, sera bel et bien la colonne vertébrale du transport de Nîmes Métropole.



RELIER LES GRANDS PÔLES D'EMPLOI

**LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE 1
DU TCSP S'ACCOMPAGNERA DE
LA RÉORGANISATION DU RÉSEAU
DE BUS TANGO.**



TANGO

DANS LE TEMPO DU TCSP



LA SORTIE DE L'A54, TERMINUS DU TCSP NORD-SUD



La ligne Nord-Sud va modifier la structure du réseau de transports et nécessitera donc une adaptation des lignes existantes. La structuration du réseau autour de la ligne Nord-Sud, par un système de rabattement approprié, permettra notamment d'en faire bénéficier les habitants de l'Agglomération, bien au-delà de l'aire d'influence directe du TCSP.

Nîmes Métropole a donc mis en place une réflexion importante pour aboutir à un Réseau à Haut Niveau de Service (RHNS) répondant mieux aux besoins de la population et permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU). Ce travail doit aboutir à la rationalisation et à l'amélioration de la lisibilité de certaines fréquences et amplitudes de lignes. Accompagnant les évolutions urbaines du cœur d'Agglo, articulé autour de la gare et en complémentarité avec la ligne Nord-Sud, l'objectif de cette restructuration de réseau est aussi de préfigurer la seconde ligne de TCSP Est-Ouest.

Un vaste programme d'équipements doit permettre de contribuer à cette amélioration pour l'ensemble du territoire de Nîmes Métropole : mise en accessibilité des points d'arrêts, mise en place d'un système d'aide à l'information des voyageurs et d'un système billettique... autant d'outils améliorant le confort et rendant plus simple l'usage des transports en commun. Le nouveau réseau Tango reposera sur une coordination de l'offre entre les différents réseaux car et train, sur des dispositifs de rabattement développés, une amélioration de la vitesse commerciale, et une véritable stratégie de complémentarité avec les modes doux.

LES ENTREPRISES EN MOUVEMENT



LE PLAN DE DÉPLACEMENTS ENTREPRISE (PDE) MIS EN PLACE PAR L'AGGLO ET ACTÉ DANS SON PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) FAVORISE L'USAGE DES MODES DE TRANSPORT ALTERNATIFS À LA VOITURE.

PDE

En se rapprochant des entreprises, le souhait des élus de Nîmes Métropole est d'anticiper et de mieux prendre en compte leurs problématiques déplacements dans l'action publique.

Apportant un confort d'usage et une réduction sur l'année de l'ordre de 58 % pour les salariés, ce dispositif a permis de fidéliser, mais aussi d'inciter réellement au report modal puisque 22 % des nouveaux Pass Salariés sont contractés par des nouveaux usagers des transports en commun.



Le PDE est l'occasion de repenser nos trajets domicile-travail et professionnels. Les bénéfices de leur mise en œuvre sont d'ordre économique, environnemental, et social répondant aux 3 cibles du développement durable.

En effet, au-delà des aspects environnementaux, les questions de mobilité sont un enjeu pour les territoires favorisant largement leur attractivité, leurs emplois et donc le développement économique local. C'est pourquoi Nîmes Métropole s'est engagée dans une démarche volontariste d'aide des entreprises dans la mise en œuvre de leur PDE. Plusieurs actions ont dans ce cadre été mises en place depuis début 2009, comme un Conseil en mobilité destiné à accompagner les établissements dans leur démarche. Des outils d'aides au diagnostic en ligne, l'animation d'un club PDE pour former, informer et aider grâce au partage des expériences les chargés de projet au sein des entreprises. Enfin, Nîmes Métropole propose avec son délégataire une convention pour les entreprises ayant mis en place un plan d'action. Les 6 900 salariés de la CPAM, de l'École des Mines d'Alès, de Nîmes Métropole et de la Ville de Nîmes et de la Poste et de la SNCF, sont les premiers bénéficiaires de cette convention. Une dizaine d'autres structures (CHU, Conseil général, ERDF, CAF) sont en cours de réflexion soit un potentiel de 3 000 salariés. Par ailleurs, Nîmes Métropole a lancé une réflexion à l'échelle de l'Actiparc Georges Besse où 800 salariés et 200 étudiants sont concernés. L'objectif est de créer une dynamique de coopération collectivité / entreprises / instituts de formations présents sur le parc et de mutualiser des solutions entre les établissements.

L'INFORMATION AU CŒUR DES CHANTIERS

LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE LA LIGNE DU TRAM'BUS ET L'IMBRICATION DANS UN LARGE PÉRIMÈTRE DES GRANDS CHANTIERS D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE, VONT ENTRAÎNER DES NUISANCES ET DES PERTURBATIONS QU'IL EST INDISPENSABLE D'ACCOMPAGNER. À DESTINATION DES RIVERAINS, PROFESSIONNELS ET AU-DELÀ DE TOUS LES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION, C'EST LA MISSION QUI A ÉTÉ CONFIEE À LA MAISON DES GRANDS TRAV .

Cette structure implantée au n° 38 du boulevard Gambetta, au cœur des chantiers, sera opérationnelle en décembre. Elle a pour vocation d'informer l'ensemble de la population, d'accompagner les riverains et professionnels sur l'évolution de chacun des grands travaux qui touchent le cœur d'Agglomération. La Maison des Grands Travaux  sera un véritable lieu de vie. Cet espace est aménagé de façon à offrir des surfaces d'exposition et d'explication des travaux, avec maquettes, films et documents. Les grands travaux présentés sont ceux des allées Jaurès, de l'axe Arènes-Esplanade-Feuchères (AEF), et surtout ceux de la ligne Nord-Sud du tram'bus. D'autres projets, comme celui de la SMAC, bénéficieront d'expositions temporaires.

Ce sera surtout un lieu de rencontre et d'accueil pour tous ceux qui souhaitent s'informer sur les différentes phases des chantiers.

Il est vrai qu'il est parfois difficile de comprendre l'imbrication des chantiers c'est pour cela que la Ville de Nîmes et Nîmes Métropole ont décidé de mutualiser leurs moyens de communication et d'information sous une seule structure, afin de gagner en efficacité.



UNE NOUVELLE ORGANISATION

Au sein de la Maison des Grands Travaux  une nouvelle organisation est mise en place regroupant deux pôles :

Le pôle communication en charge de la communication de proximité et le pôle accompagnement des travaux qui sera l'interface entre les habitants et usagers de Nîmes et l'ensemble des interlocuteurs des deux collectivités. Trois personnes ayant des fonctions de médiateurs seront en permanence sur le terrain chargées d'accompagner les riverains et les professionnels dans leur quotidien, d'expliquer les travaux, de diffuser l'information. En liaison permanente avec les responsables des chantiers, ils seront chargés de faire remonter quotidiennement à la mission communication les informations nécessaires à la mise en place d'outils de communication permettant de faciliter le quotidien des usagers.



LA MAISON DES GRANDS TRAV  , UN LIEU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION INCONTOURNABLE



LA PLACE QUESTEL, SITE PILOTE POUR LES LIVRAISONS DANS L'ÉCUSSON

DES ENJEUX DIVERS SOUS UNE MÊME BANNIÈRE

Cet effort sans précédent de relation directe avec les usagers répond à plusieurs motifs. Il s'agit tout d'abord d'un service rendu à tous ceux qui vont être soumis aux difficultés entraînées par ces grands chantiers dans un milieu urbain en plein fonctionnement. Il s'agit aussi de rappeler les raisons de ces transformations, qui sont en relation avec le Plan de Déplacements Urbains (PDU) adopté par Nîmes Métropole en décembre 2007, dont le tram'bus, précédemment acté, est la cheville ouvrière : laisser sa voiture aux portes de la ville, au profit d'un réseau de transport en commun rationnel, rapide et confortable, voilà l'enjeu ! Cet ensemble de décisions met en œuvre une politique volontariste liée à une croissance démographique forte : laisser la ville centre de l'Agglomération s'engorger dans des problèmes croissants de circulation et de stationnement est un mauvais service rendu aux usagers et commerçants. Mieux partager l'espace public, l'embellir, renforcer l'identité du cœur de ville, permettront à terme le retour d'un art de vivre qui profitera à tous. Le tout en parfaite adéquation avec les dispositions de l'Agenda 21.



LE PASSAGE DU GRAND COUVENT DEVIENDRA PIÉTONNIER

UNE ZONE TEST POUR LES LIVRAISONS

Dans les prochains mois, des agents du pôle accompagnement de la Maison des Grands Travaux  seront présents sur une zone test de livraison où les camions pourront stationner sous surveillance, le temps pour les chauffeurs de livrer les commerces alentour. Selon l'évolution des besoins une autre zone de livraison pourra être envisagée.

LIVRAISONS ET STATIONNEMENT EN DOUBLE FILE VONT ÊTRE RÉGULÉS



MAISON DES GRANDS TRAV  : UN GUICHET UNIQUE
C'EST ICI QUE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, QUI SERONT LES USAGERS PRIVILÉGIÉS DE LA STRUCTURE, POURRONT RETIRER ET DÉPOSER LES DOSSIERS DE DEMANDE D'INDEMNISATION, DONT LE SUIVI SERA EFFECTUÉ SUR PLACE. CE SERVICE BÉNÉFICIERA D'UN NUMÉRO VERT.

DES GRANDS MONUMENTS ROMAINS, EN PASSANT PAR LES HÔTELS PARTICULIERS OU ENCORE LES NÎMOIS CÉLÈBRES, "LAISSEZ-VOUS CONTER NÎMES" AFIN DE DÉCOUVRIR ET SAISIR L'ESSENTIEL DU PATRIMOINE DE LA CITÉ DES ANTONINS AU COURS DE VISITES DÉCOUVERTES ET ANIMATIONS DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE.



LAISSEZ-VOUS CONTER NÎMES

BALADE HISTORIQUE AU CŒUR DE LA VILLE

Samedis 6 et 20 novembre, 11 décembre,

8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars.

Mardis 21 et 28 décembre, 15 février et 1^{er} mars

Jeudis 24 février et 10 mars

À 14 h 30 sans réservation.

Au cours d'une promenade dans le secteur sauvegardé, découvrez la richesse du patrimoine de Nîmes : la Maison Carrée face à Carré d'Art, les Arènes, la cathédrale Notre-Dame et Saint-Castor, les hôtels particuliers nîmois... Vous saurez enfin la véritable histoire du crocodile de Nîmes !

« Le Nîmois est à demi romain
Sa ville fut aussi
La ville aux sept collines
Un beau soleil y luit
Sur de grandes ruines
Et l'un de ses enfants
Se nommait Antonin. »

Jean Reboul
Poète nîmois (1796 - 1864)

LES HÔTELS PARTICULIERS

Jeudi 30 décembre

Mardis 22 février, 8 mars

À 14 h 30

Remarquez les façades et visitez les cours d'honneur des hôtels particuliers du centre historique. Ces demeures urbaines de prestige reflètent l'art de vivre et de construire à Nîmes du XVI^e au XVIII^e siècle.





LAISSEZ-VOUS CONTER LES FÊTES

Jeudi 23 décembre

À 14 h 30

En cette période festive, laissez-vous conter les réjouissances d'autres temps : les Saturnales, la fête du Fou ou celle du Papegai.

LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME ET SAINT CASTOR

Samedis 18 décembre, 26 mars

À 14 h 30

Consacrée en 1096 par le Pape Urbain II, la cathédrale de Nîmes fut très endommagée pendant les guerres de Religions. En 1882, l'architecte diocésain Henri Revoil réaménage entièrement l'intérieur de l'église, rebâtie en grande partie au XVII^e siècle. La visite comprend une présentation des travaux de Revoil à l'atelier du patrimoine.



© OT Nîmes V. Fornicea

NÎMES ROMAINE

Jeudis 17 février

et 3 mars

À 14 h 30

Découvrez trois édifices de prestige de la cité romaine : la porte Auguste, entrée solennelle dans la ville, la Maison Carrée et le forum, lieux de réunion, de gouvernement et de culte public, puis l'amphithéâtre, monument de spectacles où la maîtrise des techniques de constructions des ingénieurs romains n'est plus à démontrer.



VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
VISITES-DÉCOUVERTES ET ANIMATIONS
LAISSEZ-VOUS CONTER NÎMES

POUR TOUTES LES VISITES (SAUF INDICATION CONTRAIRE) :
RÉSERVATION AU 04 66 58 38 00

► RENDEZ-VOUS À L'OFFICE DE TOURISME

TARIF NORMAL : 5,50 €

TARIF RÉDUIT : 4,50 €

**LES HABITANTS DE NÎMES-MÉTROPOLE BÉNÉFICIENT
D'UN TARIF DE 4 € POUR LES VISITES.**

LA MAISON CARRÉE, UN TEMPLE ROMAIN

Samedis 15 janvier et 12 février

À 14 h 30

Remarquablement mise en valeur par sa restauration, la Maison Carrée nous offre une parfaite illustration de l'architecture religieuse romaine, qui inclut des influences grecques et étrusques. La visite sera complétée par un diaporama d'exemples de temples grecs et romains à l'atelier du patrimoine.



LES FENÊTRES

Samedis 4 décembre

et 26 février

À 14 h 30

Les fenêtres ont des fonctions multiples. Ouvertures décoratives, elles éclairent l'intérieur et offrent une vue sur l'extérieur. Elles permettent l'aération et s'adaptent à présent aux critères d'économie d'énergie. Leurs formes et décors nous renseignent sur l'âge de la maison.

LES NÎMOIS CÉLÈBRES

Samedi 29 janvier

À 14 h 30

Statues, noms de rues et inscriptions rappellent aux passants des personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire de la cité.



LES AUBERGES

Samedi 12 mars

À 14 h 30

La Cauquille, le Flascon d'argent, le logis de la Roze ne sont que quelques noms pittoresques d'auberges et de tavernes où le voyageur d'antan trouvait gîte et couvert. Partez pour une balade étonnante dans l'histoire des logis nîmois.

MODE D'EMPLOI

Les visites de la ville, d'une durée de 1 h 30 à 2 h, ne comprennent pas l'intérieur des monuments romains. Participation sur réservation préalable sauf pour "les balades historiques au cœur de la ville". Lieu de rendez-vous signalé par une petite flèche.



LE CAPTAGE DE CAISSARGUES, EN BORDURE D'AUTOROUTE

LA QUALITÉ DE L'EAU SOUS SURVEILLANCE

On compte aujourd'hui 27 captages sur le territoire, principalement situés sur les nappes de la Vistrenque et des Costières. Cinq d'entre eux font partie des 507 captages recensés par le Grenelle de l'environnement comme étant prioritaires au niveau national : la surveillance de leur aire d'alimentation va être renforcée, afin de respecter la directive cadre européenne sur la reconquête de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Les autres captages ne seront pas exempts de contrôle puisqu'une problématique de pollution diffuse a été identifiée sur les communes de Générac, Saint-Gervasy, Rodilhan, Marguerittes, Lédenon, Milhaud et Sernhac. Pas d'inquiétude cependant quant à la qualité globale de ces eaux : les teneurs relevées en nitrates ou pesticides sont infimes.

Un bureau d'étude mandaté par Nîmes Métropole travaille depuis début 2010 sur cinq axes de réflexion : définition des aires d'alimentation des captages, état de la pollution, occupation et utilisation des sols concernés, capacité d'évolution des agriculteurs, élaboration d'une stratégie et d'un programme d'actions. Il reste aujourd'hui aux élus de l'Agglomération à choisir les moyens et techniques à employer pour améliorer la situation.



L'EAU POTABLE EST UN BIEN RARE ET PRÉCIEUX. SI LE TERRITOIRE DE NÎMES MÉTROPOLE EST BIEN APPROVISIONNÉ, IL CONVIENT DE VEILLER À CE QUE LA RESSOURCE RESTE DE BONNE QUALITÉ. UN PLAN D'ACTION Y VEILLERA DÈS 2011.

SENSIBILISER PLUTÔT QUE SANCTIONNER

Durant l'automne, plusieurs réunions de sensibilisation et d'information ont été initiées par Nîmes Métropole en partenariat avec l'Agence de l'Eau, la Chambre d'Agriculture et les services de l'État, en direction des agriculteurs. Ces derniers sont une cible particulièrement sensible, car leur usage de produits chimiques impacte de grands territoires : ils ont déjà entrepris une réduction des volumes employés, ils vont devoir accentuer cette démarche, voire adopter de nouvelles pratiques. D'autres publics vont être sensibilisés : les services techniques des communes, d'entretien des voiries, des Autoroutes du Sud de la France, et ceux de Réseau Ferré de France. Sans oublier les jardiniers du dimanche et les particuliers qui bichonnent leurs jardins et pelouses, voire leurs simples jardinières de balcon. Tous répandent dans les sols des produits polluants que l'on retrouve en sortie de robinet : il suffit souvent d'informer pour éviter cet impact. On le voit, la qualité de l'eau est affaire de tous ! Nîmes Métropole entend protéger sa ressource en parfaite adéquation avec ses choix de gestion responsable du territoire.

L'EAU BRUTE EST-ELLE L'AVENIR DE L'EAU POTABLE ?



DENIS CALVIÉ, VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLÉ,
DÉLÉGUÉ À L'EAU BRUTE, CANAUX ET RELATIONS AVEC BRL



DE CETTE PRISE SUR LE RHÔNE DÉCOULE L'IRRIGATION DU LANGUEDOC

LA RESSOURCE EN EAU DES NAPPES PHRÉATIQUES N'EST PAS INÉPUISABLE. LA CONCENTRATION DES POPULATIONS, L'AUGMENTATION DES MODES DE CONSOMMATION ENTRAÎNE UNE RECHERCHE D'EFFICACITÉ DANS L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE.

Le Conseil Communautaire de Nîmes Métropole a voté en juillet 2010, la signature d'un protocole d'accord avec BRL pour la mise en place d'un schéma directeur de l'eau brute sur son territoire. Jean-Paul Fournier, Président de Nîmes Métropole, a souhaité mettre en place, une délégation à l'Eau brute, Canaux et relations avec BRL, confiée à Denis Calvié, élu à la mairie de Bouillargues. Celui-ci confirme le bien fondé de cette nouvelle délégation : « *Les perspectives ont établi la nécessité de rechercher d'autres ressources que celles existantes. L'usage d'eau brute s'impose pour l'arrosage des espaces publics, l'agriculture, l'industrie, la lutte contre les incendies, la potabilisation. Ce schéma directeur va permettre à Nîmes Métropole d'étudier l'extension des réseaux de distribution* ». Principalement ceux de BRL (Compagnie du Bas-Rhône Languedoc), qui distribuent l'eau puisée directement dans le Rhône sur le sud du Languedoc. Le schéma recensera les équipements exploitables, estimera les volumes économisés sur les ressources actuelles, et définira les extensions de réseaux nécessaires. Les grands projets "Porte Nord de la Ville de Nîmes", le futur complexe de la gare TGV à Manduel-Redessan, l'axe Nîmes-Alès feront l'objet d'un regard particulier.

SÉCURISER ET DYNAMISER LE TERRITOIRE

Cette étude sera conjointement pilotée par Nîmes Métropole et BRL. Le Département, la Région, l'agence de l'Eau et les organisations agricoles seront bien entendu associés à ce comité de pilotage. Ce schéma directeur sera couplé avec celui de l'eau potable.

La concordance de différentes études existantes, et les conclusions du schéma directeur permettront aux différents acteurs de phaser la mise en place des nouveaux réseaux. Pour Nîmes Métropole, il s'agit d'une véritable stratégie d'aménagement du territoire. La sécurisation en eau potable permettra de fixer plus aisément des populations sur les communes de l'Agglomération. Le monde agricole bénéficiera aussi de ces apports : meilleure maîtrise de rendement et de qualité pour la viticulture, diversification des produits pour d'autres.

La responsabilité des élus locaux est de tout mettre en œuvre, pour que les projets de développement soient obligatoirement liés à une garantie des besoins en eau. Et ceci, bien entendu, dans le cadre du développement durable.



LA STATION DE POTABILISATION DE SAINT-CÉSAIRE

►► UN ÉTÉ RYTHMÉ ►► PAR LES CONCOURS TAURINS



GRAINES DE TOREROS, GRAINES DE RASETEURS ET LE CONCOURS D'ABRIVADO INITIÉS PAR NÎMES MÉTROPOLE, REMPORTENT TOUJOURS AUTANT DE SUCCÈS. LE PUBLIC EST MAINTENANT FIDÉLISÉ ET LES JEUNES TOREROS ET RASETEURS ONT RENOUVELÉ LE PLAISIR DE FAIRE LEURS PREMIERS PAS DANS LES DIFFÉRENTES ARÈNES DE L'AGGLOMÉRATION. CETTE ANNÉE SAINT-CHAPTES ACCUEILLAIT POUR LA PREMIÈRE FOIS LA FINALE DES CROCHETEURS DE COCARDES, TANDIS QUE LANGLADE S'OFFRAIT CELLE DES ABRIVADOS. LES TOREROS ONT RETROUVÉ LES ARÈNES DE SAINT-GILLES, MAIS AVEC MOINS DE BONHEUR : MALGRÉ LA PRÉSENCE DU VAINQUEUR DE L'AN DERNIER, LA QUALITÉ DE PRESTATION DES TROIS FINALISTES N'A PAS PERMIS DE DÉCERNER UN PRIX. RENÉ ABRIC, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX CULTURES ET TRADITIONS RÉGIONALES, AFFIRME QUE CELA NE REMET NULLEMENT EN CAUSE LA COLLABORATION DE NÎMES MÉTROPOLE AVEC L'ÉCOLE FRANÇAISE DE TAUROMACHIE, ET SOUHAITE UNE MEILLEURE TENUE AUX PROCHAINS TOREROS EN HERBE. RAPPELONS AUSSI QUE LES DÉMONSTRATIONS DE COURSE LANDAISE, TOUJOURS TRÈS SPECTACULAIRES, SONT DÉSORMAIS ANCRÉES DANS LE PAYSAGE TAURIN DE L'AGGLO.



JAZZ POUR TOUS, **AU RYTHME DE L'AGGLO**

QUATORZE CONCERTS, TOUS LES STYLES : DES CLASSIQUES, DES NOUVEAUTÉS, DES PERLES RARES. L'AGGLO A TENU SES PROMESSES AVEC UN NIVEAU SOUTENU, SOUS LA DIRECTION ARTISTIQUE DE STÉPHANE KOCHOYAN. DES SALLES COMBLES, « DE PETITE TAILLE IL EST VRAI, MAIS LE NOYAU D'ABONNÉS S'AGRANDIT D'ANNÉE EN ANNÉE... », DES MUSICIENS QUI ONT VISIBLEMENT PLAISIR À JOUER SUR LES PLANCHES DE L'AGGLO, CERTAINS RESTANT MÊME PLUSIEURS JOURS POUR PROFITER DU FESTIVAL. ET LA PRESSE SPÉCIALISÉE QUI COMMENCE À SUIVRE... LES BONNES NOTES ONT ÉTÉ NOMBREUSES CETTE ANNÉE, NOTAMMENT CHEZ LES RÉGIONAUX DE L'ÉTAPE, QUI N'ONT PAS BRADÉ LEUR TALENT. LES JEUNES AMATEURS DES ÉCOLES ONT ÉTÉ PRIVILÉGIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS DE L'HISTOIRE DU FESTIVAL : UN CONCERT A ÉTÉ SPÉCIALEMENT PROGRAMMÉ À LEUR INTENTION PAR LE DUKE ORCHESTRA DE LAURENT MIGNARD, À SAINT-GERVASY. UNE EXPÉRIENCE À RENOUVELER, SEMBLE-T-IL. À PEINE REFROIDIS LES FEUX DE LA RAMPE, CERTAINS RÉVENT DÉJÀ AU PROCHAIN FESTIVAL.

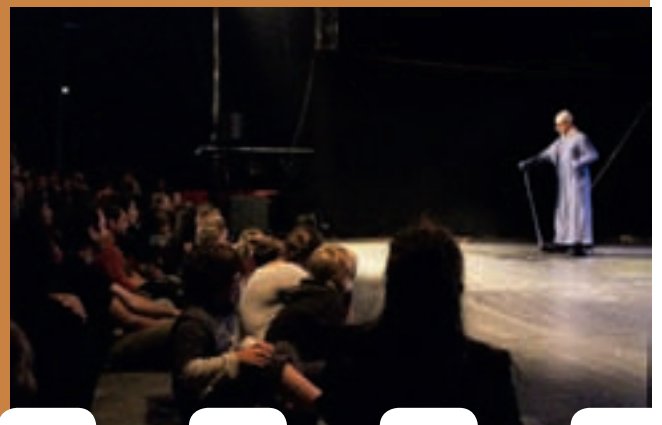




▶▶ TOUS EN PISTE ▶▶ À SAINTE ANASTASIE



LE COLLECTIF "LA BASSE COUR" Y A PLANTÉ SON CHÂTEAU, SOUS LA HOULETTE DE NÎMES MÉTROPOLE, DU 22 AU 26 SEPTEMBRE. LE FESTIVAL DE SPECTACLES CIRQUE ET CONCERTS A DÉROULÉ LES DERNIÈRES PRODUCTIONS DE 11 COMPAGNIES, ACCOMPAGNÉES PAR 6 ENSEMBLES MUSICAUX. PAS DE TRAPÉZISTE VIREVOLTANT, NI DE LION RUGISSANT, LE NOUVEAU CIRQUE FAIT PLUTÔT DANS LA DRAMATURGIE BURLESQUE, PLUS PROCHE DU SPECTACLE QUE DE LA SUCCESSION DE NUMÉROS. LES DIFFÉRENTES REPRÉSENTATIONS ONT REMPLI LES GRADINS, EMPORTANT L'ADHÉSION D'UN PUBLIC DE VOISINAGE ET DE PASSIONNÉS VENUS PARFOIS DE LOIN. DU DRAME À L'HUMOUR, AVEC QUALITÉ ET DEXTÉRITÉ, LES ARTISTES ONT SÉDUIT LEUR TERRE D'ACCUEIL : SAINTE-ANASTASIE, GÂTÉE DANS LA FOULÉE D'UN GRANDIOSSE CONCERT DE JAZZ DE L'AGGLO, EN REDEMANDE !



MANDUEL EN QUÊTE D'EXCELLENCE

ON VIT À MANDUEL DEPUIS 30 000 ANS SELON CERTAINS ARCHÉOLOGUES. LE GAULOIS MANDUOS S'Y EST INSTALLÉ AU IV^e SIÈCLE AVANT JC, LA VILLE EST VÉRITABLEMENT IDENTIFIÉE DEPUIS L'AN 943. SON LIEN AVEC SA VIE ACTUELLE RÉSIDE PEUT-ÊTRE AVEC SON HISTOIRE PLUS RÉCENTE : EN 1882 ON Y CRÉE UNE SOCIÉTÉ VITICOLE, UNE CAISSE AGRICOLE DE CRÉDIT, UNE COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION, UNE CAVE COOPÉRATIVE ET UNE MUTUELLE MALADIE-DÉCÈS.



UNE DES DEUX BORNES MILLIAIRES DE MANDUEL

Près de 6 000 habitants animent aujourd'hui cette ville, dont l'expansion est muselée par une double contrainte : une grande part de son territoire est classée en zone à risque hydraulique et une autre partie en zone Natura 2000, qui abrite notamment une importante zone de nidification des outardes, une espèce d'oiseau protégée, notoirement présente aux alentours de la commune. Cela n'a pas empêché une dotation d'équipements variés intra muros : deux terrains de football, un pas de tir à

l'arc, des arènes, un dojo, une salle de gymnastique, quatre terrains de tennis, une salle d'exposition, deux salles de danse, une médiathèque qui abrite une école de musique, et une Maison des jeunes et de la solidarité. Ces équipements témoignent d'une belle vitalité associative, mais aussi d'une volonté municipale de favoriser la sociabilité des Manduellois.

Ajoutons à cela quatre écoles et un collège, une crèche multi-accueil, un accueil périscolaire en maternelle et en élémentaire, un centre de loisirs, un foyer-résidence, la maison de retraite médicalisée intercommunale de Redessan, une cuisine centrale en régie, et l'on aura complété le panorama social de la commune.



MARIE-LOUISE SABATIER, MAIRE DE MANDUEL ET VICE-PRÉSIDENTE DE NÎMES MÉTROPOLÉ DÉLÉGUÉE AU LOGEMENT ET À L'HABITAT



MARIE-LOUISE SABATIER EST ÉLUE MUNICIPALE DEPUIS 1977 ET MAIRE DEPUIS 2001. TRAVAILLEUR SOCIAL DE MÉTIER, ELLE S'EST FORMÉE À L'EXPERTISE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. CE QU'ELLE EN A RETENU EST UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION DES HANDICAPS D'UN TERRITOIRE EN ATOUTS VALORISABLES. AU SEIN DE NÎMES MÉTROPOLÉ, ELLE EST VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE AU LOGEMENT ET À L'HABITAT.

DES PROJETS MALGRÉ LES FREINS TERRITORIAUX

« Nous avons fini par obtenir la création d'une ZAC, dont l'aménagement va nous permettre d'accueillir les jeunes Manduellois et de nouveaux arrivants », précise Marie-Louise Sabatier, Maire de Manduel. « Nous sommes par ailleurs engagés depuis plusieurs années sur un programme de rénovation des équipements techniques de la commune. La rénovation des réseaux eau/assainissement est accompagnée d'une réflexion sur le plan de circulation et la rénovation des voiries, dont la route de Saint-Gilles est un bon exemple. Nous terminons la mise en place d'un cheminement piétonnier qui traverse la ville, du collège jusqu'au centre commercial, via le centre-ville. La réfection totale de notre système d'éclairage urbain est largement entamée. Elle va nous permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie, tout en répondant aux exigences d'une politique volontariste de développement durable ». Si l'aspect social et prévention est fortement développé avec de nombreuses actions envers la petite enfance, les jeunes et les services à la personne, la rénovation de locaux destinés à l'extension du restaurant scolaire et du Centre de loisirs sans hébergement (CLSH), le déploiement d'une police municipale efficace n'est pas relégué au second plan : « Notre police est armée, cela nous paraît nécessaire. Mais notre personnel est formé pour rester maître de ses réactions et respecter les règles de sécurité publique. Nous envisageons l'installation d'un système de vidéoprotection léger pour l'aider dans ses missions ».

UNE AMBITION NOUVELLE AVEC L'IMPLANTATION DE LA GARE TGV

« Cette implantation est un formidable outil de développement pour le département du Gard, pour Nîmes Métropole, pour Manduel et Redessan. Nous n'avons jamais envisagé de conduire une stratégie de développement économique sur cette zone sans l'Agglomération, tout en valorisant au maximum notre commune : certains de nos administrés, notamment viticulteurs, sont fortement engagés dans la réflexion. À notre niveau, nous devons tirer profit de nos atouts, mais aussi de certains handicaps qui peuvent être valorisés... »

À Manduel, l'esprit de clocher n'est pas de mise, la cohésion est une bannière. En matière de développement économique, la commune a créé un Conseil qui regroupe des Manduellois mais aussi d'autres membres venus d'horizons lointains, qui contribuent à élargir la vision prospective.

De même en matière de développement durable : un Conseil éco-citoyen réunissant retraités, actifs et enfants, veille à produire des actions concrètes et réalistes. De quoi améliorer sans strass ni paillettes la vie au quotidien.

Manduel, comme un laboratoire où se cultive au quotidien la recherche d'un équilibre dans le vivre ensemble au quotidien : les projets ou les thèmes particuliers font l'objet de réunions publiques d'information, de concertation et d'échanges. Pas plus facile qu'ailleurs, au dire des élus, mais avec beaucoup de volontarisme !



LE Puits à roue en cours de rénovation



LA RUE DE SAINT-GILLES, RÉCEMMENT RÉNOVÉE



ENFIN UNE ZAC A MANDUEL, PRÈS DU COLLÈGE



SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



B E R N I S

Samedi 4 décembre

17 h 30 : Loto du Club
taurin Lou Félibre
Salle du Vieux Mûrier

Dimanche 5 décembre

17 h 30 : Loto de l'association JSB Foot
Salle du Vieux Mûrier

Jeudi 9 décembre

17 h : Goûter de Noël de
l'Association Bernis Loisirs
Salle du Vieux Mûrier

Vendredi 10 décembre

20 h 30 : Assemblée générale de
l'association Les Amis de Bernis
Salle du Vieux Mûrier

Dimanche 12 décembre

Loto de l'association Club des Aînés
Salle du Vieux Mûrier

Jeudi 16 décembre

12 h : Repas des aînés
Salle du Vieux Mûrier

Vendredi 17 décembre

De 9 h à 16 h : Noël de
l'association ARERAM
Salle du Vieux Mûrier

Vendredi 17 décembre

17 h : Noël de l'association JSB Judo
Salle du Vieux Mûrier

Samedi 18 décembre

Scènes d'Agglo : 17 h 30 : Spectacle
« Mouska » par la compagnie La
Chamade – Salle du Vieux Mûrier
Entrée gratuite – Billets
à retirer en mairie

Samedi 18 décembre

Cirulade dans les rues de
Bernis « Le Père Noël à Bernis »
Associations Bernissoises



Dimanche

19 décembre

17 h : Loto de l'association
la Boule bernissoise
Salle du Vieux Mûrier

Dimanche 2 janvier

17 h 30 : Loto de l'association FNACA
Salle du Vieux Mûrier

Samedi 8 janvier

17 h 30 : Loto de l'association JSB Foot
Salle du Vieux Mûrier

Dimanche 9 janvier

17 h 30 : Gâteau des rois offert par
l'association la Boule Bernissoise
Salle du Vieux Mûrier

Samedi 15 janvier

18 h : Assemblée générale de
l'association Bernis Loisirs
Salle du Vieux Mûrier

Dimanche 16 janvier

17 h 30 : Loto de l'association
Paroisse Catholique
Salle du Vieux Mûrier

Dimanche 23 janvier

17 h 30 : Loto de l'association
de chasse Saint Hubert

Samedi 29 janvier

Projection de cinéma proposée par
l'association les Amis de Bernis
Salle du Vieux Mûrier

Dimanche 30 janvier

17 h 30 : Loto de l'association
la Boule Bernissoise
Salle du Vieux Mûrier

B E Z O U C E

Vendredi 17 décembre

18 h 30 : Récital par la chorale
Li Gent Dou Bufaloun à l'Église

B O U I L L A R G U E S

3 et 4 décembre

Téléthon

Dimanche 5 décembre

Loto de l'association Embestida

Dimanche 5 décembre

Cérémonie commémorative au
monument aux Morts de l'UFAC

Dimanche 5 décembre

AFSOR cérémonie et Assemblée générale

Samedi 11 décembre

Marché de Noël

Dimanche

12 décembre

Repas du CCAS offert aux Aînés

Mardi 14 décembre

Repas du Club des Joyeux Retraités

Dimanche

19 décembre

Loto de l'Union sportive de Bouillargues

Dimanche

26 décembre

Loto de l'Union sportive de
Bouillargues section vétérans

C A B R I È R E S

Samedi 4 décembre

16 h 30 : Scènes d'Agglo. Spectacle
de magie « Les baladins du château »
Salle des fêtes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie



CAISSARGUES

4 et 5 décembre

Animations du Téléthon

Samedi 11 décembre

15 h : Scènes d'Agglo. « *L'œil de Galiléo* » par la compagnie La Grande Bleue Salle Saint-Exupéry
Entrée gratuite – Billets à retirer en mairie

Vendredi 24 décembre

Passage du Père Noël dans les foyers organisé par le club Caissargues pour Tous.

Vendredi 31 décembre

Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le club Amitié Loisirs Salle Fernand Bedos.
et Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le club Caissargues pour Tous Centre St-Exupéry - Salle Aldébaran.

Samedi 8 janvier

Loto organisé par le club Amitié Loisirs Salle Fernand Bedos.

Dimanche 9 janvier

Loto organisé par le club Caissargues pour Tous Salle Fernand Bedos.

Mardi 11 janvier

De 14 h à 19 h : Don du sang Salle Fernand Bedos.

Jeudi 13 janvier

Galette des rois des doyens organisée par la municipalité.

Samedi 15 janvier

Assemblée générale du club de la Boule D'ivoire Salle Fernand Bedos.

Dimanche 16 janvier

Loto organisé par le club de la Boule D'ivoire Salle Fernand Bedos.

CAVEIRAC

Samedi 11 décembre

12 h : Repas des aînés Salle du Dollium



Dimanche 19 décembre

19 h : Embrasement du château

Dimanche 9 janvier

Concert l'Amourrié Salle du Dollium

Vendredi 14 janvier

18 h 30 : Vœux du Maire Salle des fêtes

Samedi 15 janvier

Tour pédestre

GARONS

Vendredi 3 décembre

20 h 30 : Scènes d'Agglo. Digital Audio Music par le groupe Brune Salle des fêtes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

LANGLADE

Dimanche 5 décembre

Loto de l'OSCL Salle polyvalente

Vendredi 10 décembre

Marché de Noël de l'Association des Parents d'élèves Salle polyvalente

Dimanche 12 décembre

Pastorale Salle polyvalente

Mercredi 15 décembre

15 h : Scènes d'Agglo. Spectacle « *Victor à la rencontre du Père Noël* » par la compagnie Croquette Salle polyvalente
Entrée gratuite – Billets à retirer en mairie

Vendredi 31 décembre

Soirée du Réveillon de la Saint Sylvestre organisée par l'Association Langlade Festivités Salle polyvalente
Renseignements et réservations : 06 22 27 02 80

Dimanche 23 janvier

Loto de l'association des Parents d'élèves

Dimanche 30 janvier

Course de VTT Départ de la salle polyvalente

LEDENON

4 et 5 décembre

Animations et concert de chorales pour le Téléthon



Dimanche 12 décembre

Loto du club Archéologie

Dimanche 19 décembre

Loto du club de Boules du Castelas

Samedi 8 janvier

Loto des Parents d'élèves

Samedi 15 janvier

18 h : Vœux du Maire à la population - salle du Parc

Dimanche 16 janvier

Loto des vétérans du foot

Samedi 22 janvier

12 h : Repas du Centre Communal d'Action Sociale - Salle du Parc

Samedi 29 janvier

Repas des vétérans du foot

M A N D U E L



Du 1^{er} décembre au 1^{er} mars 2011

Exposition de panneaux sur les habitations de Manduel organisée par l'association Connaissance du Patrimoine - Salle Daumas

Samedi 4 décembre

Démonstration des gymnastes de l'association Liberty Cop's lors du Téléthon au gymnase de Rodilhan ou au dojo de Manduel et 15 h : après-midi récréatif et boom annuelle organisés par l'APEM Salle des Arènes



Dimanche 5 décembre

Hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
10 h : messe à l'église
11 h : rassemblement devant le monument aux Morts

Mercredi 8 décembre

À 15 h 30 : Heure du conte
« Noël » à la médiathèque
Entrée gratuite

Mercredi 12 janvier

À 15 h 30 : Heure du conte
à la médiathèque
Entrée gratuite

M A R G U E R I T T E S

3 et 4 décembre

Marguerithon
Salle Polyvalente

Vendredi 3 décembre

Projection-documentaire sur le thème « Musique et éducation »
Durée 100 min
Tout public
Médiathèque Simone Veil

Samedi 4 décembre

Fête de l'huile de l'Avent avec le Syndicat des AOC Olive et Huile d'Olive
De 14 h à 17 h 30 : visite ludique du Musée de l'Olivier avec des carnets de découverte
Tout public
De 15 h 30 à 16 h 30 : atelier « Fabrication d'huile d'olive »
Public : enfants de 5 à 8 ans accompagnés d'un adulte
Entrée libre – Maison de la Garrigue

Dimanche 5 décembre

11 h 30 : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie - Monuments aux Morts et
14 h : Loto du Club organisé par l'association Li Couté Nègré
Salle Polyvalente

Mercredi 8 décembre

De 14 h à 16 h 30 : Animation sur le thème « Les grands contes classiques », ateliers sur les techniques picturales et mise en application
Tout public à partir de 7 ans sur inscriptions
Médiathèque Simone Veil

Samedi 11 décembre

De 14 h 30 à 17 h 30 : Gala de GRS de fin d'année
Salle Polyvalente

Samedi 11 décembre

Visite « Musée du Colombier » organisée par le CHAM
Places payantes et limitées.
Réservation : cham.30@laposte.net ou au 04 66 75 38 45

Opération « Père Noël Vert » du Secours Populaire organisée par ESCAL
Spectacle « La Planète aux Bonbons » suivi d'un goûter
Salle Atlantide ESCAL – Entrée libre

17 et 18 décembre

Marché de Noël - Ancien Super U

Samedi 18 décembre

De 10 h à 17 h : Noël des Bambins
Ateliers décoration de Noël, balades à poneys, animations, contes de Noël, chalet du Père Noël, manège en bois...
Place du Ventoux





Dimanche 19 décembre

17 h : Concert de Noël donné par l'Orchestre de Chambre Monique Zammit à l'occasion de son 20^e anniversaire
Église – Entrée libre

Vendredi 31 décembre

Grand Réveillon dansant de la Saint Sylvestre organisé par l'Office Municipal des Fêtes avec l'orchestre Octane - Salle Polyvalente
Sur réservation 75 €/personne pour la soirée apéritif et repas inclus.
Inscriptions et renseignements auprès de Cindy au 09 64 42 73 65 ou Jeff 04 66 20 64 22 avant le 23 décembre.

M I L H A U D

Samedi 11 décembre

21 h : Spectacle d'improvisation théâtrale « *l'effet criquet et Nikita duo* »
Salle François Pierre Villaret

N Î M E S

FESTIVITÉS DE NOËL

Du 3 décembre au 2 janvier

Grande roue sur le parvis des arènes

4 et 5 décembre

Marché de Noël de St-Charles
Parvis de l'église Saint-Charles

Du 17 décembre au 2 janvier

Patinoire, place de la Maison carrée
14 h-20 h (19 h les 25 décembre et 1^{er} janvier)
Nocturnes les jeudis 23 et 30 décembre jusqu'à 22 h
Tarifs : 1 euro, 2 euros avec location des patins

Samedi 18 décembre

17 h : Spectacle sur glace

Du 18 au 22 décembre

Théâtre d'image
Spectacle de 20 minutes projeté en boucle de 17 h 30 à 20 h 30
Sur les Arènes (thème : jeux d'enfants) et la façade du musée du Vieux Nîmes (Thème : l'eau et la lumière)

SPECTACLES

Mercredi 8 décembre

Danse : Tout va bien
Danse – création d'Alain Buffard
Théâtre de Nîmes, 19 h

Concert : les Waterlillies
Odéon, à partir de 20 h

10 et 11 décembre

Concert : Le carnaval des animaux
Par l'Orchestre de Nîmes
Théâtre Christian Liger – centre Pablo Neruda, 20 h

15 et 16 décembre

Cirque : Traces
Théâtre de Nîmes
Mercredi 15 à 19 h et jeudi 16 à 20 h



Vendredi 28 janvier

Musique : Du vent dans l'horloge
Théâtre de Nîmes, 20 h

Vendredi 28 janvier

M^{me} Berushka et son orchestre
Théâtre Christian Liger à 20 h

FESTIVALS

Du 10 au 22 janvier

Flamenco
Théâtre de Nîmes

Mercredi 12 janvier

18 h 30 : Cirque et flamenco : Majaretas

Vendredi 14 janvier

20 h : Danse : La pasión
segun se mire

Vendredi 21 janvier

20 h : Musique : Mujerez

Les 28, 29 et 30 janvier

Festival de la biographie à Carré d'art sur le thème de « *l'autre...* »



EXPOSITIONS

Du 13 décembre au 22 janvier

Poursuite 2
Les diplômés 2010 de l'École des Beaux-arts
École Supérieure des Beaux-arts - Hôtel Rivet

Jusqu'au 30 décembre

« *Nijni Novgorod, un siècle de photographie russe* » -
Mur Foster - Carré d'art

Jusqu'au 31 décembre

Le monde gréco-romain
Maquettes d'Auguste Pelet et aquarelles de Jean-Claude Golvin - Musée archéologique
Les maquettes d'Auguste Pelet sont exposées jusqu'au printemps 2011.



SORTIR

DAN

L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE

Jusqu'au 4 janvier

Biennale de l'Estampe
Sylvère, Lycée Daudet
« Face à face », galerie
de la Salamandre
Piranèse, galerie Ginac
Droguerie Ménard :
techniques de l'estampe

Du 14 décembre au 9 janvier

Courant d'art
Chapelle des Jésuites

Du 10 janvier au 13 février

René Bessière - Chapelle des Jésuites
Les collections racontent la vie à Nîmes
Musée du Vieux Nîmes

Jusqu'au 23 janvier

Pedro Cabrita Reis
Carré d'art, musée d'art contemporain

Jusqu'au 31 janvier

La panthère des neiges
Galerie du Muséum d'Histoire Naturelle

Jusqu'au 27 février

Le bestiaire de Jean-Marie Granier
Musée des Beaux-arts

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

11 et 12 décembre

De 9 h à 20 h : Badminton : tournoi
national ouvert aux séries A,B,C
Le Parnasse
Entrée libre.

Mardi 21 décembre

20 h : Football : Nîmes
Olympique reçoit le FC Metz
Stade des Costières

Samedi 8 janvier

De 9 h à 18 h : 35° Grand
Prix de Gymnastique Ville de
Nîmes et les Nymphes d'Or
Le Parnasse

Mercredi 12 janvier

20 h : Handball : le HBCN reçoit Fleury
Le Parnasse

Du 21 au 23 janvier

14° tournoi européen de Tir à l'arc
Parc des expositions - Le Parnasse

Samedi 29 janvier

14 h 30 : Football : Nîmes
Olympique reçoit Boulogne
Stade des Costières

P O U L X

Dimanche 5 décembre

Marché de Noël de 10 h à 18 h
Salle des Fêtes André Vayrette
Nombreux exposants artisanaux
Renseignements et Inscriptions :
Mairie de POULX : 04 66 75 25 16

18 et 19 décembre

Atelier Théâtre présente sa
dernière création :
« La veillée funèbre » pièce
comédie absurde de Guy Foissy
Salle des Fêtes André Vayrette

Dimanche 16 janvier

À partir de 15 h : Loto
Paroissial organisé par le
comité Paroissial de POULX
Salle des Fêtes André Vayrette

Samedi 22 janvier

À partir de 19 h : Concours de
soupe organisé par l'Association
Teelgo au profit de la scolarisation
des enfants au Burkina Faso
Salle des Fêtes André Vayrette

Dimanche 30 janvier

Loto organisé par l'Association Football
Club - Salle des Fêtes André Vayrette



R E D E S S A N

Vendredi 3 décembre

Théâtre de Ballon Rouge dans
le cadre du Téléthon « mes nuits
sont plus belles à Harlem »
Salle des Fêtes

Dimanche 2 janvier

Loto du Taï jitsu
Salle des fêtes

Samedi 8 janvier

19 h : Vœux du Maire à la population
Salle des fêtes

Dimanche 9 janvier

Loto de la FNACA
Salle des fêtes

Dimanche 16 janvier

Loto du Tennis
Salle des fêtes





Samedi 29 janvier

20 h 30 : L'association « *Les Cigaloux* » parraine « *les Baladins du Fougaud* » du Crès (34) pour 4 pièces courtes et comiques de divers auteurs (l'un d'eux étant de Montagnac)
Entrée libre et gratuite
Foyer de Saint-Dionisy

SAINT-GERVASY

Samedi 11 décembre

18 h : Scènes d'Agglo. « *Les pirates des îles* » par la compagnie Art-Circus
Foyer socioculturel
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie

SAINT-GILLES

Du 8 au 23 décembre

De 10 h à 19 h : Marché de Noël
Salle Cazelles

Samedi 18 décembre

24^e crèche vivante présentée par l'École privée Li Cigaloun.
Ce spectacle est précédé, à partir de 18 h, d'un défilé en ville d'environ 200 acteurs, qui se retrouvent à 19 h sur le parvis de l'abbatiale pour nous proposer un récit de la nativité en différents tableaux.

Vendredi 24 décembre

Messe de minuit avec pastrage calendal. Sur le parvis de l'abbatiale, Monsieur le Curé accueille le pastrage et donne la bénédiction aux chevaux et aux gardians, qui pénètrent ensuite dans la nef.

SAINT-CÔME

11 et 12 décembre

Hivernatrail

17 et 18 décembre

Marché de Noël organisé par l'association APE

SAINT-DIONISY

Dimanche 12 décembre

15 h : Scènes d'Agglo. Spectacle de magie par la compagnie Les baladins du Château
Salle polyvalente
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie



Dimanche 23 janvier

Loto du Comité de Jumelage
Salle des fêtes

Dimanche 30 janvier

Loto des Vétérans
Salle des fêtes

R O D I L H A N

Samedi 4 décembre

Téléthon



Dimanche 5 décembre

Cérémonie de fin des combats
Algérie-Maroc-Tunisie

Dimanche 5 décembre

Loto de la 7^e Compagnie - Gymnase

11 et 12 décembre

Tournoi de judo interclubs - Gymnase

Jeudi 16 décembre

Concert de Noël de la chorale « *Li Cantaïre* »
Anciennes écoles

Dimanche 9 janvier

Vœux du Maire à la population
Gymnase

Dimanche 23 janvier

Repas des aînés de la commune

Vendredi 28 janvier

Concert animation de la chorale « *Li Cantaïre* »

29 et 30 janvier

Compétition départementale de GRS
« *Spordan's GR Département* »

SAINTE-ANASTASIE

Mercredi 8 décembre

14 h 30 : Scènes d'Agglo. Spectacle échassier, acrobate et jongleur par la compagnie Los Arénos
Foyer communal
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie

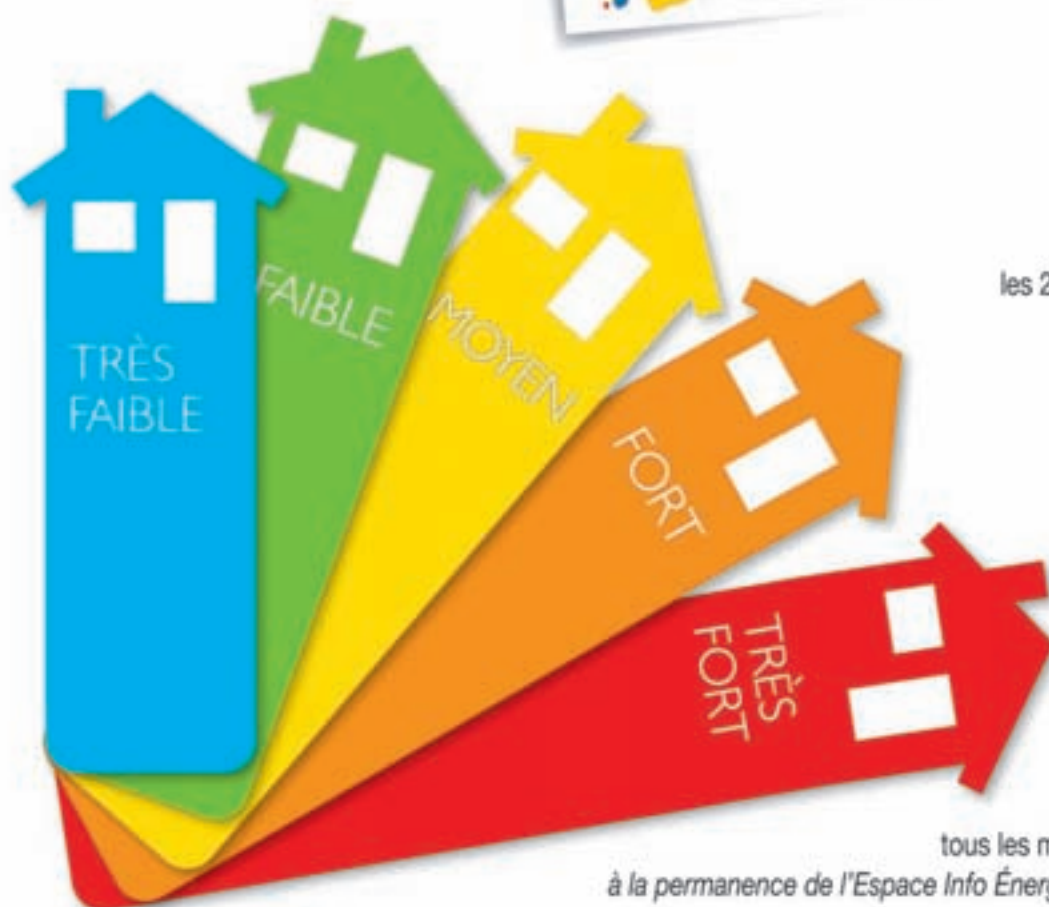
Dimanche 12 décembre

De 14 h à 19 h : Marché de Noël
Foyer communal

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE NÎMES MÉTROPOLE

Découvrez **la couleur énergétique** de votre habitation !

LES RENDEZ-VOUS PROGRAMMÉS À TRAVERS L'AGGLO



SAINT-GILLES :

les 1^{er} vendredi matin de chaque mois,
salle Victor Hugo

BERNIS :

les 2^{ème} mercredi matin de chaque mois,
en mairie

CAVEIRAC :

les 2^{ème} mercredi après-midi de chaque mois,
au RDC de la mairie

LA CALMETTE :

les 3^{ème} mercredi matin de chaque mois,
en mairie

MARGUERITES :

les 3^{ème} mercredi après-midi
de chaque mois,
à la Maison de la Garrigue
et des Terroirs de l'Olivier

NÎMES :

tous les mardis, jeudis et tous les vendredis matin,
à la permanence de l'Espace Info Énergie du CAUE 30, 11 place du 8 mai 1945.

www.nimes-metropole.fr

